



# Bulletin municipal

Avril 2015 - N° 157



# INFORMATIONS PRATIQUES

## Mairie

Téléphone : 04 77 66 83 75

Télécopieur : 04 77 66 84 50

E-mail : [mairie@pouilly-les-nonains.fr](mailto:mairie@pouilly-les-nonains.fr)

Site internet : [www.pouilly-les-nonains.fr](http://www.pouilly-les-nonains.fr)

### Ouverture du secrétariat :

Lundi 8 h 30 à 12 h

Mardi 8 h 30 à 17 h sans interruption

Mercredi 8 h 30 à 12 h

Jeudi 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Vendredi 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Samedi 8 h 30 à 11 h 30

Permanence de M. le Maire samedi matin de 10 h à 12 h ou sur rendez-vous. Les autres jours, rencontre avec M. le Maire ou un des Adjoints sur rendez-vous.

## Services

### Ordures ménagères

Roannais Agglomération

T. : 0 800 17 34 50

### Déchèterie du Mardeloup

T. : 04 77 68 84 90

Horaires d'ouverture : lundi 14 h - 18 h

Du mardi au samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h

### Service Eau et Assainissement

63, rue Jean Jaurès - BP 30215 - 42313 Roanne Cedex

E-mail : [contact@roannaise-de-leau.fr](mailto:contact@roannaise-de-leau.fr)

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h

vendredi : 9 h à 16 h journée continue

T. accueil : 04 77 68 54 31

Fax 04 77 71 74 22

**URGENCES** en dehors des heures de bureau uniquement (8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h) :

T. : 06 07 49 29 06 ou 06 18 54 13 15

## Poste

Code postal : 42155 Pouilly les Nonains

T. : 04 77 66 86 80

Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 10 h 30 à 12 h 30

### Transport de voyageurs

Lignes régulières :

- Roanne - Pouilly les Nonains - St Alban les Eaux

- Roanne - Pouilly les Nonains - Renaison

Renseignements : Roannais Agglomération

T. : 04 26 24 92 85 - [www.roannais-agglomeration.fr](http://www.roannais-agglomeration.fr)

## Culte

### Paroisses

Pouilly et St Martin de Boisy : contacter la cure de Renaison

T. : 04 77 64 40 11

### Bibliothèque

Permanences les mardis et vendredis de 15 h 45 à 18 h et le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 10 h à 12 h.

T. : 04 77 63 93 68

E-mail : [bibli.pouillynonains@aliceadsl.fr](mailto:bibli.pouillynonains@aliceadsl.fr)

## Santé

### Maison médicale

11 allée Ninon, Pouilly-les-Nonains,

- **Cabinet de kinésithérapie** (avec piscine de rééducation)

T. : 04 77 71 92 74

- **Ostéopathe D.O.** - T. : 06 19 10 87 71

- **Cabinet d'infirmière** - T. : 06 75 94 31 19

- Permanence d'un **pédicure podologue** un mercredi après-midi par mois : prise de RDV au 04 77 71 54 70

- **Esthéticienne** - T. : 06 82 25 14 79

### Pharmacie

DEMEURE BESSON

du lundi au vendredi : 8h30-12h30 /15h-19h30

samedi : 8h30-12h30

371, route de Roanne - T. : 04 77 66 95 58

## Social

### Assistante sociale

Secrétariat - T. : 04 77 23 24 90

Permanences : Mardi de 13 h 30 à 16 h 30 au local social de Renaison, 213 rue de Gruyères

### Crèche multi-accueil "Le Jardin aux Câlins"

52 rue de Montgivray - T. : 04 77 66 80 00

E-mail : [crechepouillylesnonains@ovh.fr](mailto:crechepouillylesnonains@ovh.fr)

du lundi au vendredi de 7 h 15 à 18 h 45

### RAM (Relais Assistants Maternels de l'ouest roannais)

T. : 06 70 15 20 76 - [ram.pouilly@roannais-agglomeration.fr](mailto:ram.pouilly@roannais-agglomeration.fr)

### Conciliateur de justice - M. PRUNARET

T. : 04 77 67 98 53 ou 04 77 64 40 62 (mairie de St-Haon le Châtel)

### Médiatrice - Mme GAUBERT - T. : 04 77 23 85 55

(sous-préfecture de Roanne)

## Education

**Ecole maternelle** - T. : 04 77 66 87 11

**Ecole élémentaire** Pierre Collet - T. : 04 77 66 81 64

**Restaurant scolaire** - T. : 04 77 66 96 51

**Etudes** - A l'école élémentaire de 16 h à 16 h 45

### Garderies

**Maternelle** : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h/8h20, 11h45/12h30, 13h-14h, 16h/18h30

mercredi : 7h/8h35, 11h45/12h30

**Elémentaire** : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h/8h05, 11h30/12h30, 13h-30h35, 16h45/18h30

mercredi : 7h/8h50, 12h/12h30

### Centre de loisirs intercommunal

T. : 04 77 66 86 68 ou 04 77 66 27 55

Pendant les vacances scolaires

Accueil des mercredis après-midi : 11h30/18h30 à Lentigny et Renaison. Deux formules d'inscriptions : Repas + après-midi ou après-midi.



## **Bernard THIVEND**

Maire

Vice-Président de  
Roannais Agglomération

### **Editorial du Maire :**

Lors de sa séance plénière du 14 avril dernier, le Conseil municipal a voté à l'unanimité son budget pour l'année 2015.

Celui-ci est marqué par la baisse significative et historique de la dotation que l'Etat verse aux collectivités. Pour notre commune ce sont près de 80 000 € dont nous devrions être privés à l'horizon 2017.

Malgré ce contexte économique difficile, le Conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition. Si la rigueur budgétaire est le premier de nos devoirs, l'austérité est un écueil à éviter si l'on veut que notre commune garde et développe ses atouts et son attractivité.

Bien que certains projets aient dû être reportés, notre programme d'investissements reste ambitieux.

Dans le domaine de la voirie, les travaux de la rue des Marronniers sont en cours. Ce chantier important nécessite le remplacement de l'ensemble des réseaux avant la réfection de la chaussée prévue pour l'été. C'est par ailleurs la dernière des rues de notre centre bourg à devoir être rénovée.

Un cheminement piéton va être aménagé le long de la route des Bérands. Il améliorera grandement la sécurité pour les enfants de ce quartier qui empruntent les transports scolaires.

Nous allons réaliser cet été des travaux de restructuration du secrétariat de mairie pour le rendre plus fonctionnel et accueillant. Ils

permettront également d'améliorer l'ergonomie des postes de travail et de rendre les bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le projet d'informatisation de l'école primaire se poursuit avec notamment l'acquisition d'ordinateurs portables qui s'ajoutent aux tableaux interactifs et des vidéoprojecteurs achetés l'an dernier. Le numérique est désormais un outil incontournable qui intervient dans toutes les disciplines scolaires en offrant un potentiel pédagogique nouveau et innovant. Notre école ne pouvait rester en dehors de ces évolutions technologiques qui permettent de préparer nos enfants au monde de demain.

La première phase de révision de notre plan local d'urbanisme est terminée avec la réalisation du diagnostic territorial et environnemental et l'élaboration du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en concertation avec la population et en association avec les personnes publiques associées. Ce plan définit le projet d'organisation de notre territoire communal et fixe les objectifs de consommation d'espace.

Je ne voudrais pas terminer mes propos sans remercier Bernard JAYOL pour son action et son engagement au service de notre canton. Acteur majeur de la vie politique de notre territoire pendant de longues années, notre ancien Conseiller Général a souhaité se retirer de la scène départementale. J'ai pu apprécier ses compétences, sa capacité de travail et sa pugnacité à faire avancer les dossiers.

*Bernard THIVEND*

La Municipalité remercie tous les annonceurs pour leur participation au financement du présent bulletin et invite les lecteurs à rendre visite aux différents commerçants ou à consulter les artisans et services pour leurs prochains besoins en dépannage ou travaux.

## SOMMAIRE

- 1 - Le mot du Maire
- 2 - Délibérations du Conseil municipal
- 6 - Commissions
- 9 - Enfance scolarité
- 11 - Ecole élémentaire
- 12 - Commissions Finances
- 13 - Révision du Plan Local d'Urbanisme

- 14 - La Vie Associative
- 15 - Pouilly info
- 18 - Roannais Agglomération
- 19 - Etat Civil
- 19 - La Vie Associative
- 24 - Agenda

## Vote des budgets primitifs 2015

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget communal et le budget annexe :

### Budget communal

Pour la section de fonctionnement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 1 383 319,86 €.

Pour la section d'investissement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 540 088,11 €.

### Taux des taxes directes locales

Le Conseil municipal a décidé de maintenir inchangés les taux en vigueur, soit :

- Taxe d'habitation 6,21%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 15,05%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 37,51%

**Le détail du budget vous est présenté dans les pages centrales de ce bulletin.**

## Motion de soutien à l'action de l'AMF

(Association des Maires de France)

Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont appelés à diminuer de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017, soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises.

L'AMF, association pluraliste forte de ses 36 000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% de nos dotations.

La seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action. (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés

par la crise économique et sociale, et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

C'est pour toutes ces raisons que la commune de Pouilly-les-Nonains soutient les demandes de l'AMF :

- Réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat.
- Arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- Réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

## Demande de DETR

(Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)

La commune peut prétendre à l'attribution de la DETR pour les travaux de rénovation des menuiseries et du chauffage de l'école élémentaire Pierre COLLET.

En effet, la DETR finance entre autres les dépenses de rénovation thermique et transition énergétique des bâtiments communaux. Les opérations prioritaires sont les mairies, les écoles. Le taux de subvention est de 20 à 35 % avec une majoration de 10 % pour les travaux de performance énergétique.

Un dossier de demande a été déposé auprès de la sous-préfecture de Roanne pour les travaux de rénovation de l'école élémentaire.

Le montant de ces travaux est estimé à 305 394 € H.T.



### Vente de fromages, de viande, de porc et de charcuterie fermière

654 route Napoléon - 42155 Pouilly les Nonains

**Tél. 04 77 66 85 31**

Ouverture du lundi au samedi  
de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Dimanches et jours fériés de 8 h à 12 h



**Aux Couleurs Des Blés**

---

pain cuit au feu de bois

---

100 rue du 8 mai 1945  
42155 pouilly les nonains

---

tel 04 77 62 22 24

## Fixation de la taxe d'aménagement au 1<sup>er</sup> janvier 2015

Le Conseil municipal a, par une délibération du 18 novembre 2011, décidé d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 3.5 %. En novembre 2014, il a été décidé d'exonérer 30 % de la surface des abris de jardin soumis à déclaration préalable pour les dossiers déposés à compter du 1er janvier 2015.

## Tarifs communaux au 1<sup>er</sup> janvier 2015

**Garderie scolaire** .....1.02 € par jour et par enfant

### Salles municipales / Salle des Fêtes :

- Habitant de Pouilly (un jour).....	281.00 €
- Habitant de Pouilly (deux jours) .....	396.00 €
- Extérieur Pouilly (un jour).....	520.00 €
- Extérieur Pouilly (deux jours).....	650.00 €
- Associations locales.....	132.00 €
Caution salle pour particuliers .....	850.00 €
Caution salle et micro pour associations .....	1 000.00 €
Salle Paul Laurencery .....	109.00 €
Caution.....	200.00 €
Salle de St Martin de Boisy .....	55.00 €
Caution.....	100.00 €

### Location de matériel

Table.....	1.50 €
Banc.....	0.70 €
Chaise.....	0.50 €

### Cimetière

Concession trentenaire (emplacement simple).....	234 €
Concession trentenaire (emplacement double).....	415 €
Columbarium (case pour 30 ans).....	695 €

### Droits de place

Commerçants non sédentaires pour le marché hebdomadaire ou une installation occasionnelle :

- Banc de moins de 2 m.....	2.00 €
- Banc de plus de 2 m.....	3.00 €
- Camions pour vente au déballage.....	32.00 €

### De 1 à 7 jours :

- Manèges, camions .....	32,00 €
- Fêtes, auto-tamponneuses, bals, parquets .....	62.00 €

Au-delà de 7 jours de stationnement, le droit devra être à nouveau payé.

## Location de matériel

Reversement au CCAS du montant encaissé en 2014. Chaque année, la somme reçue pour la location du matériel (tables, chaises, bancs) est reversée au budget du CCAS. En 2014, le montant des locations était de 339.30 €.

## Contrat de maintenance du parc informatique

Le cahier des charges concernant la maintenance du parc informatique de la commune a été transmis à quatre entreprises : EC2i, JYM Info, Infoformation (M. BARDOT) et Speed Informatique.

Le Conseil municipal, après examen des résultats, retient l'entreprise JYM Info, moins-disante (1 forfait, 10 déplacements et 5 heures supplémentaires pour un montant TTC de 1 440.00 €).

## Prêt à court terme

La ligne de trésorerie de 200 000 € dont disposait la commune pour le budget annexe du lotissement est arrivée à échéance en mars 2015.

Il a été décidé de souscrire auprès du Crédit Agricole un crédit in fine, plus intéressant financièrement, pour la remplacer.

## Convention avec la SPA

Il est rappelé l'obligation pour les communes de disposer d'une fourrière municipale ou de faire appel aux services d'une fourrière établie sur une autre commune.

Un projet de convention a été établi par la SPA de Roanne pour l'accueil des chiens errants ou dangereux trouvés sur la commune de Pouilly les Nonains. En contrepartie de cette mission de gestion de fourrière pour chiens, une subvention de 0.20 € par habitant est demandée.

Après débat, le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec la SPA de Roanne et fixe la subvention versée à cet établissement à 0.20 € par habitant.

## ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2015

Après délibération, le Conseil fixe ainsi les subventions attribuées au titre de l'année 2015 qui figureront dans le document du budget :

<b>ADMR</b> (Aide à Domicile en Milieu Rural).....	550.00 €
<b>AEP ST LOUIS</b> .....	150.00 €
<b>Comité des Fêtes</b> (vcr 250, jumelage 550, comité 550) .....	1 350.00 €
<b>Autour du Livre</b> .....	420.00 €
<b>Horizon</b> .....	250.00 €
<b>Croix Rouge française</b> .....	50.00 €
<b>Cercle INDIGO</b> .....	500.00 €
<b>Loisirs et Création's</b> .....	200.00 €
<b>Pêche et chasse</b> .....	120.00 €
<b>Prévention routière</b> .....	50.00 €
<b>SOU des ECOLES</b> (4 € x 236 enfants).....	944.00 €
<b>SPA</b> .....	386.60 €
<b>Centre formation d'apprentis</b> .....	700.00 €
<b>L'Outil en Main</b> .....	35.00 €
<b>Arche de Noé</b> .....	386.60 €

## Voirie

### Demande de subvention auprès du Conseil général

Pour l'année 2015, les projets retenus sont :

- Chemin de l'Epinglie : 2 375.00 € HT
- Rue des Marronniers : 53 250.00 € HT
- Purges et Point-à-temps : 10 000.00 € HT
- Total estimatif des travaux : 65 625.00 € HT

Le Conseil général de la Loire est sollicité pour une subvention dans le cadre du programme 2015 de voirie communale et rurale.

### Choix du prestataire

Les offres déposées par les entreprises pour les travaux de voirie (purges et point à temps) sont les suivantes :

- EUROVIA : 8 664.00 € TTC
- EIFFAGE : 7 419.00 € TTC
- COLAS : 11 424.30 € TTC

L'entreprise EIFFAGE, moins-disante, est retenue pour l'exécution des travaux d'investissement de voirie de l'année 2015.

## ENFANCE SCOLARITE

### Transfert du RAM (Relais d'Assistants Maternels) à Roannais Agglomération

Le RAM de l'Ouest Roannais ayant été transféré à Roannais Agglomération le 1<sup>er</sup> janvier 2014, il convenait de régulariser la remise des biens, équipements et services publics liés à son activité, pour un montant de 5 262.16 €. Le procès-verbal est soumis à l'approbation du Conseil municipal qui donne un avis favorable.

### Intervenants à la crèche

Il a été décidé de reconduire l'intervention auprès des enfants d'un professeur de musique, M. BROSSY, à raison de 20 séances pour l'année. Il a été décidé aussi de reconduire l'intervention d'une psychologue.

### Signature d'un contrat aidé pour les activités périscolaires à l'école maternelle

La personne recrutée en CDD jusqu'au 17 octobre ayant donné satisfaction, il a été décidé de l'embaucher dans le cadre d'un contrat aidé : contrat d'avenir d'une année pouvant être renouvelé deux fois, avec une aide de l'Etat de 75 %.

### Participation des communes extérieures aux frais de scolarité

Les communes extérieures participent aux frais de fonctionnement des écoles maternelle et élémentaire, pour les élèves n'étant pas domiciliés sur la commune mais fréquentant nos écoles.

Le montant passe de 295 € en 2014 à 297 € en 2015 par enfant pour une année.

### Réfection de la rue des Marronniers

Pour la réfection de la rue des Marronniers, trois entreprises ont déposé un dossier :

- EUROVIA : 47 514.00 € TTC
- EIFFAGE : 50 707.20 € TTC
- COLAS : 62 006.40 € TTC

L'entreprise EUROVIA, moins-disante, exécutera les travaux de réfection de la rue des Marronniers.

Réseaux secs : Le SIEL (Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire) assure la maîtrise d'ouvrage d'un montant total de travaux de 89 011 € HT, la participation de la commune sera de 54 218 €.

### Aménagement d'un cheminement piéton

Cet aménagement est prévu le long de la route des Bérands, entre l'allée des

Pothiers et l'arrêt de bus afin de garantir l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et pour sécuriser le trajet des enfants du quartier qui empruntent les transports scolaires.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 21 428 €.

Une subvention est sollicitée dans le cadre des amendes de police.

### Dénomination d'une nouvelle voie

Il avait été demandé aux élus de réfléchir sur le nom à donner à la voie du lotissement qui est en cours allée des Pothiers.

Ce terrain ayant appartenu à M. CAILLOT et afin de lui rendre hommage pour l'engagement qu'il avait pris dans le milieu associatif de la commune, le Conseil municipal, par 11 voix pour, décide de dénommer la voie : Allée Caillot.

## Bulletin municipal

### Choix de l'imprimeur

Le contrat avec les Arts Graphiques se terminant au 31 décembre 2014, une nouvelle consultation a été lancée auprès de quatre entreprises : Chirat, Pougard, Arts Graphiques et Imprimerie du Coteau.

Elle portait sur la réalisation de deux bulletins par an à raison de 950 bulletins pour chaque parution.

La proposition des Arts Graphiques a été retenue pour un montant de base de 1 440 € HT par parution.

### Tarif des encarts publicitaires

Les artisans et commerçants de la commune, ainsi que des entreprises extérieures travaillant pour la commune, ont la possibilité d'insérer une publicité dans le bulletin municipal. Le tarif de l'encart publicitaire était de 81 € pour trois bulletins municipaux pour l'année 2014. Il est décidé de maintenir le montant à 81 € pour deux bulletins.

**Attraction Canapé**

SHOW-ROOM de 1000m<sup>2</sup>

NEUFS & OCCASIONS

Ouvertures :  
vendredi 14h30-19h00  
samedi 9h30/12h - 14h30/17h  
et sur RDV

354 route de Roanne-42155 Pouilly-Les-Nonains  
06 07 30 80 85

## Convention d'adhésion aux prestations « Hygiène et sécurité » du Centre de Gestion de la fonction publique (CDG 42)

Les collectivités adhérentes aux prestations "hygiène et sécurité" du CDG 42 de la Loire bénéficient d'un service "information et conseil en prévention" donnant accès à l'ensemble des informations et de la documentation spécialisée diffusée sur le site internet du CDG 42 et à des réponses individualisées à des questions réglementaires ou techniques particulières émises par la collectivité.

En complément de cette prestation, l'adhésion permet de bénéficier de missions "d'inspection hygiène et sécurité" obligatoire dont la périodicité est fixée au vu de l'effectif de la collectivité et, de missions "d'assistance individualisée en prévention" planifiées à leur demande dont les tarifs sont définis par délibération du Conseil d'administration du CDG 42. L'ensemble de ces missions est réalisé sur site par un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI).

Il est proposé aux membres du conseil municipal de solliciter le CDG 42 pour les prestations "hygiène et sécurité" et d'autoriser à cette fin le Maire à conclure la convention correspondante dont le texte est soumis aux conseillers.

## Desserte fibre optique

### Convention avec le SIEL

Un projet de convention de mise à disposition du domaine public a été établi par le SIEL pour le réseau de desserte en fibre optique pour une durée de 70 ans.

## Plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation (PPRNPI) de l'Oudan et de ses affluents

Deux zones sont impactées sur St Martin de Boisy : le long de l'Oudan et le long du Bibois. Un périmètre est projeté pour être classé en zone rouge. Il s'agit d'une zone soumise à des risques forts ou vouée à être préservée de l'urbanisation en raison des objectifs de maintien des champs d'expansion des crues. Cette zone peut être soumise à des risques forts de débordement. Le Conseil municipal donne un avis favorable.

## Plan de sauvegarde communal

Un plan de sauvegarde communal a été mis en place en mars 2009. Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) avait été réalisé et distribué à chaque foyer.

Une commission composée de Mmes FILLION, MOUILLER et Mrs LAURENT, THIVEND et MARTIN, a remis à jour ce document concernant les mesures à prendre en cas de catastrophe.

## Roannais Agglomération

### Mutualisation et subventionnement de la démarche « santé et sécurité au travail »

Roannais Agglomération a engagé en 2013 une démarche mutualisée de management de la santé et de la sécurité soutenue par le Fonds National de Prévention (FNP) et formalisée par une charte signée par les entités parties prenantes : Le Coteau, Mably, Riorges, Roanne, Roannaise de l'Eau et Roannais Agglomération.

Le périmètre du service commun pourra être revu pour les deux prochaines années selon les besoins exprimés par les 40 collectivités membres de la communauté d'agglomération et leur éligibilité au dispositif financé par le FNP.

Afin de bénéficier d'une nouvelle subvention du FNP, un nouveau projet s'inscrivant dans les priorités du programme d'actions 2014-2017 du FNP et fondé sur les besoins émergents des documents uniques a été élaboré. Il privilégie la prévention et la prise en compte des troubles musculo-squelettiques d'origine professionnelle, source de nombreux arrêts de travail et nécessitant aménagements de postes ou reclassements.

Le Maire est autorisé à signer la convention de service commun Santé Sécurité au Travail avec Roannais Agglomération, à condition que ce service soit gratuit.

## Information et communication

### EXPO 14-18

L'exposition présentée à la mairie le 11 novembre 2014 a connu un vif succès.

Nous en proposerons une nouvelle en novembre 2015, qui mettra l'accent plus particulièrement sur « la vie à l'arrière »

pendant la guerre : le quotidien des familles, le rôle des femmes ...

Si vous avez des documents à prêter sur ce sujet, merci de les déposer au secrétariat de mairie.

### VOYAGE A VERDUN

Un voyage à Verdun est organisé le weekend du 3-4 octobre. Une page d'informations avec bulletin d'inscription est jointe à ce bulletin.



## ETS SERRAILLE SAS

61, rue Georges Mandel ZI MATEL 42300 ROANNE

Tél : 04.77.68.39.13  
Fax : 04.77.72.51.31  
Email : ets.serraille@wanadoo.fr

Installation - entretien - dépannage  
chauffage gaz - fuel -solaire

Installation et dépannage  
Plomberie Sanitaire  
Couverture - Zinguerie

## BÂTIMENTS

### Historique du bâtiment de la Mairie

Le secrétariat de mairie va être réaménagé cet été... L'occasion pour nous de dresser un historique de ce bâtiment implanté dans un parc lui donnant ce bel aspect qui le caractérise.

Lors du Conseil municipal du 10 décembre 1966, Jean-Claude DISSARD, Maire, et son Conseil municipal, décident d'acquérir l'immeuble VOIRIN, mis en vente au prix de 170 000 francs, l'ancienne mairie (Poste actuelle) étant trop petite. Ce bâtiment construit à la fin du 19ème siècle est une réelle opportunité offerte à la commune pour y installer les services de la nouvelle mairie.

Lors de cette réunion, il est décidé que le rez-de-chaussée hébergerait le secrétariat de mairie ainsi qu'une petite salle de réunions alors que le premier étage serait aménagé pour accueillir une grande salle de réunions. Pour la petite histoire, l'achat fut validé grâce à la ténacité de M Pierre BERTIN qui dû convaincre le Maire peut-être moins visionnaire sur ce sujet précis.

Le 29 avril 1967 la décision d'aménager, comme convenu, une grande salle de réunions au premier étage est entérinée. Pour les travaux, on fait appel aux forces vives de la commune. Des cloisons et une partie des murs sont abattus, les conseillers municipaux fournissent les véhicules pour l'acheminement des déblais !



Le 21 mai 1967 la municipalité propose d'organiser un grand bal public pour l'inauguration de cette toute nouvelle salle de réunions. Lors de cette soirée, les responsables eurent quelques frayeurs, s'apercevant très vite que le plancher bougeait anormalement lors des danses endiablées... La décision de renforcer le solivage par des poutres IPN reposant sur des piliers est aussitôt prise. Ces renforts sont toujours présents bien que l'activité de l'étage soit désormais plus calme.

Cette salle fait aussitôt des envieux. Toutes les sociétés de la commune revendiquent son utilisation. Pour compenser les frais inhérents à son fonctionnement (eau et électricité), son prêt est conditionné par le versement d'une indemnité de 30 francs pour une matinée et 50 francs pour une soirée. Une somme de 30 francs est également exigée si le local n'est pas laissé propre. Ces indemnités seront, au fil des années, régulièrement

révisées jusqu'au 24 février 1978 où le Maire Pierre COLLET et son Conseil municipal décident de mettre à disposition gratuitement la salle aux sociétés utilisatrices locales. Un taux unique de 200 francs est adopté pour les sociétés extérieures ou les particuliers à partir du 1er avril 1978. Ce taux passe à 500 francs à partir du 1er juillet 1982 mais est invalidé lors de la

séance du 12 novembre 1982. En effet, à partir du 1er novembre 1982 un régime de régulation des prix est mis en place et la hausse maximum autorisée pour ce type de service est de 8 % par an. De ce fait, Paul LAURENCERY, Maire, et son Conseil municipal fixent le montant de la mise à 324 francs à compter du 1er janvier 1983.

Des décisions successives du Conseil municipal permettent de poursuivre l'aménagement de la mairie pour l'embellir et surtout la rendre plus fonctionnelle. Le 18 mai 1968, il valide la construction d'un WC extérieur ainsi que l'aménagement de l'ancienne cuisine du rez-de-chaussée en salle d'archives. Celui du 14 août 1969 fait mention de la fin des travaux électriques. Il s'engage aussi à poursuivre rationnellement l'équipement du bâtiment en installant un chauffage central pour un montant de 12 000 francs.

Le 22 février 1970, il décide l'achat, à l'entreprise BERTIN, d'une grande table ovale pour les sessions des Conseils municipaux pour la somme de 830 francs, cette table est toujours présente dans la salle des adjoints.

En 1979, des réparations urgentes sont réalisées sur la toiture comme en 1999 lors de la tempête. Elle est entièrement refaite en 2007.

Le 16 décembre 1983, un plan d'aménagement des bureaux est présenté par le Maire Daniel DOUSSON. Les travaux débutent le 12 mars 1984. Après plus de trente années de service, une rénovation s'avérait donc nécessaire.

Le 20 novembre 1987, le conseil décide d'engager une étude de restructuration de l'étage de la mairie pour y installer la salle de conseil. En effet, le nombre de conseillers



# JYM info



## services informatiques

Formation – Dépannage – Vente – Installation

06 98 29 43 79

04 77 66 86 89

[jym@jyminfo.net](mailto:jym@jyminfo.net)

Jean-Yves Machillot

42155 Pouilly les Nonains

[www.jyminfo.net](http://www.jyminfo.net)



municipaux passant de 15 à 19 en 1989 en raison de l'augmentation de la population locale, la salle du rez-de-chaussée devenait trop exigüe. Lors de cette séance, la proposition de créer une rampe d'accès extérieure pour handicapés menant à la porte d'entrée est entérinée, elle sera réalisée en mai 1988.

Le 19 février 1999, le Maire demande aux élus de se prononcer sur la priorité d'engager les travaux de la mairie avant ceux de la salle des fêtes. Cette proposition étant acceptée, une mission de maîtrise d'œuvre est confiée à l'architecte M RIVOLIER. Elle comprend l'aménagement du hall d'entrée et du premier étage. L'avant projet sommaire est présenté le 19 novembre 1999 pour un coût estimatif de 673 537,84 francs. Un long débat concernant divers points techniques s'engage, avec notamment le fait d'inclure un ascenseur ou pas ! Finalement, il est décidé d'adapter le projet pour permettre dans l'avenir son installation.

Le 17 février 2000, le Maire indique que dans le cadre des travaux de réaménagement de la mairie, il y aura lieu de procéder au traitement et renforcement de la charpente ainsi qu'à l'aménagement d'une salle d'archives dans les combles lors d'une seconde tranche de travaux. Cette salle d'archives ne sera réalisée qu'en 2007.

Pendant les travaux du hall d'entrée et premier étage, du 15 mai à fin juillet, les réunions du Conseil municipal et les mariages s'effectuent à la salle du bourg. C'est le 21 juillet 2000 que le Maire Daniel DOUSSON

accueille les membres du Conseil municipal dans les locaux rénovés !

Notons également qu'en 1993, lors de la vente de la propriété MOINE jouxtant la mairie, des terrains sont achetés pour agrandir le parc et ménager de nouveaux espaces qui seront utilisés plus tard pour l'implantation de la crèche.

Le premier étage de la mairie a pendant de longues années hébergé les manifestations festives jusqu'à ce que la nouvelle salle des fêtes chemin du Lavoir soit opérationnelle. Ce sera à l'occasion de la fête des classes en septembre 1987.

Fin juillet, la nouvelle configuration du secrétariat sera effective, les archives garderont la trace de ce prochain chantier !



## Travaux de la commission

**Presbytère** : lors du bulletin précédent nous vous avons présenté le presbytère car celui-ci était en vente. Cette vente est réalisée et désormais de nouveaux propriétaires vont faire vivre ce bâtiment du centre bourg.

**Logement de St Martin** : les travaux d'aménagement des combles sont terminés, les locataires ont pris possession de cette réalisation.

**Ecole élémentaire** : il était urgent de remplacer le wc réservé au personnel, cela a été fait lors des dernières vacances scolaires.

**Logement de la salle des fêtes** : une urgence là aussi, le remplacement du cumulus, celui-ci étant percé.

**Epicerie** : encore une urgence ! Le moteur du rideau de fer de l'épicerie ayant cédé, celui-ci fut remplacé par l'entreprise Vial Gaydon.

**Eglise de Pouilly** : quelques vitraux cassés ont été remplacés par une spécialiste, Floriane LARUE, bien assistée par nos employés communaux pour l'installation de l'échafaudage et la mise en sécurité du chantier. Une rampe a aussi été ajoutée pour faciliter l'accès des paroissiens.

**Secrétariat de mairie** : les travaux de rénovation débuteront le vendredi 3 juillet. Les élus prendront en charge la partie démontage, hors l'électricité. L'économie ainsi réalisée sera d'environ 1500 euros.

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**  
**BATIMENT**  
**CHAUFFAGE**



**thierry Aupol**

17, impasse des Jardins  
42153 RIORGES

Portable 06 07 05 23 62  
Tél. 04 77 67 72 21  
Fax 04 77 67 72 23

## salon coup'tiff

*possibilité à domicile le mardi*

61, rue des Monts de la Madeleine  
42155 Pouilly les Nonains  
Tél. 04 77 66 87 64

**NON STOP**  
**VENDREDI ET SAMEDI**

## Voirie, urbanisme

Les travaux rue des Marronniers ont débuté mi-janvier et se termineront fin juin.

Débutant en face de la mairie et débouchant sur la place de l'église au niveau de la boulangerie, cette rue était la seule du centre bourg à ne pas avoir été refaite.

Les travaux comprennent :

La rénovation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales (Roannaise de l'Eau)

La modernisation de l'éclairage public, avec des luminaires à Leds (SIEL : Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire)

La réfection de la voirie (commune de Pouilly les Nonains)

Les riverains ont l'obligation de se mettre en conformité, en séparant dans leur propriété les eaux pluviales des eaux usées.



## Vie associative

Comme chaque année, le budget annuel de la commune est voté à l'issue d'un long travail de préparation, de réflexion et d'orientation. Des projets chiffrés sont proposés à la commission finances, qui analyse la faisabilité du projet, avant qu'il soit accepté en Conseil municipal. En plus des propositions des élus, nous enregistrons diverses demandes émanant du milieu associatif. La maîtrise des finances devient pour nous une préoccupation permanente. Malgré tout, nous continuons autant que possible à soutenir l'action associative.

Le début d'année a été marqué par de nombreuses soirées dansantes et théâtrales organisées par les différentes associations pouilleroises.

**Vendredi 20 mars** a eu lieu la réunion des présidents d'associations qui a pour but d'organiser le planning des salles et le prêt du matériel communal et intercommunal. A ce titre la présence d'un représentant de chaque association est primordiale et très appréciée.

**Samedi 6 juin** aura lieu la rencontre avec nos amis de Montgivray. Un bus partira de Pouilly afin de nous y rendre pour passer une belle journée de convivialité.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire en mairie. Une participation de 10 € est demandée.

*Renseignements auprès de Laurent FROMENT au 06 43 28 00 87 ou de Marie-Pierre FAYOLLE au 06 88 74 51 80*

**Samedi 18 juillet** à 20h30, la commune accueillera à l'Eglise de Pouilly le concert d'ouverture du festival des Monts de la Madeleine avec à l'affiche Agnès CLEMENT ([www.agnes-clement.com](http://www.agnes-clement.com)) une harpiste de renommée internationale.

Le prix des places est de 10 €. Vous trouverez prochainement les informations sur :

[www.montsdelamadeleine.com](http://www.montsdelamadeleine.com)

## Cadre de vie

Des changements dans l'entretien de notre commune : la propreté des rues est aussi l'affaire des riverains. Issu du Grenelle de l'Environnement, le plan « Eco phyto » prévoit une forte réduction de l'utilisation des pesticides en France.

L'objectif « Zéro phyto » consiste à ne plus utiliser aucun produit chimique d'ici 2020 pour l'entretien des communes et des espaces privés.

Cette orientation est matérialisée par la loi Labbé, votée le 6 février 2014, dont un amendement récent oblige les collectivités au « zéro pesticide » au 1er mai 2016.

La disparition de l'usage des pesticides induit la mise en œuvre de méthodes alternatives, notamment le retour au désherbage manuel.

Pour maintenir notre commune dans un état constant de propreté et d'hygiène, il convient que chacun s'investisse et procède au nettoyage du trottoir situé devant son habitation.

Cela suppose de le désherber régulièrement (sans produits chimiques bien sûr !) et, s'il s'agit d'un accotement herbeux de veiller, par fauchage, à préserver un espace de passage.

Nous sommes tous concernés par l'avenir de notre planète. En acceptant de donner un peu de notre temps et de notre énergie en désherbant manuellement, au

détriment des produits chimiques, nous versons notre petite goutte d'eau dans cette grande rivière qu'est l'objectif « Zéro phyto ».

## Incivilités

Il est à déplorer que certaines personnes malveillantes pensent que le mobilier urbain installé par la commune est leur propriété et se l'accaparent sans scrupules :

-Le banc dans la cour de la crèche a disparu en février

-Un garage à vélos installé en juin 2014 aux abords de la gare du Tacot a disparu en novembre de la même année

-Un cendrier en inox fixé sur le portail d'entrée de la maternelle a disparu une semaine après son installation

-Les fleurs plantées dans les massifs et jardinières dont le but est d'égayer nos rues sont régulièrement volées (80 en 2014).

De plus, le passage de voitures sur les chemins piétonniers ou sur la pelouse à proximité de la crèche nous a contraints à poser des barrières en bois.

Nous rappelons aussi que la pelouse entre la crèche et l'école maternelle n'est pas un terrain de foot.

Toutes ces incivilités ont un coût pour la commune, qui se répercute sur tous les administrés.

Essayons tous d'être vigilants afin que chacun se sente concerné et soit respectueux de notre cadre de vie.



## Ecole maternelle

Cette fin d'année a été encore très riche en activités qui sont en lien avec les compétences à atteindre en maternelle : une conteuse est venue à l'école pendant six séances pour raconter des histoires et des contes aux petits, moyens et grands. Ce furent des instants magiques.

Lors du décroisement, les élèves ont abordé différents thèmes : ils ont étudié KANDINSKY, Tony CRAGG et ont composé des œuvres individuelles et collectives. Ils ont aussi participé à des ateliers sciences (aimants et jeux de constructions avec les « technico »). Ils ont construit des cabanes en miniatures qui ont été exposées à l'IME de Taron. Toute l'école s'est rendue à cette exposition pour apprécier les œuvres exposées (les leurs et celles d'autres écoles).

Début juin, pour le voyage de fin d'année, toute l'école se rendra à la forêt de Lespinasse. Au programme : balade, animation autour de la mare, construction de cabanes et land art. Ce voyage sera la finalité des projets du décroisement (cabanes, land art).

Le 27 juin, les élèves présenteront un spectacle sur le thème des cabanes lors de la fête de l'école.



**Pour de nouvelles inscriptions pour la rentrée 2015,** pensez à prendre contact avec la directrice de l'école Corinne ROCHE au 04 77 66 87 11.

## RAM

**Cette année, le Relais Assistants Maternels a 10 ans !**

10 ans de rencontres, de soutien et d'échange ; 10 ans de projets, de partenariat et de dynamisme ; 10 ans de création, de chansons, de lecture, de motricité, de sorties et de découvertes.

Des départs à la retraite, de nouveaux agréments, des bébés qui viennent de naître et l'école pour les plus grands... un RAM en perpétuel mouvement... et c'est reparti pour 10 ans !

Un grand merci aux assistantes maternelles pour leur dynamisme à toute épreuve, ces professionnelles de la petite enfance sans qui le service n'existerait pas !



### Contact :

Anne PLUCHOT au 06 70 15 20 76  
ram.pouilly@roannais-agglomeration.fr

## Crèche

Les enfants du « Jardin aux câlins » découvrent les différents pays du monde à travers l'histoire de Sidou et Sigel. C'était d'ailleurs le thème de la soirée carnaval de février dernier, où chacun a fait preuve d'originalité et d'imagination pour proposer de magnifiques costumes. Les pays du monde sont aussi déclinés en cuisine, grâce

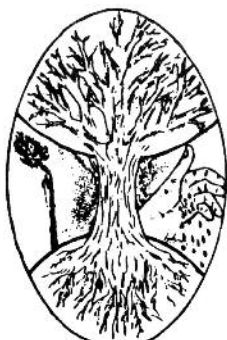


aux talents de Céline qui a proposé aux enfants des spécialités grecques (haricots Gigantes), belges (moules-frites) ou chinoises (cabillaud de Szu-ch'uan). Le dessert était mexicain, avec des cookies accompagnés de leur douceur à l'avocat.

Pour la fête de fin d'année, qui aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> juin en soirée, les enfants préparent un théâtre d'images d'origine japonaise, appelé kamishibai.

D'après l'histoire de Sidou et Sigel, ils peignent, collent, décorent, utilisent différents matériaux récupérés dans la nature (paille, sable ...). Ils fabriquent de multiples panneaux pour la décoration. Ce sera donc un kamishibai en relief 3D.

Chaque panneau sera animé par la musique du pays. Nous invitons tous les parents et leur famille à la présentation de ce beau voyage.



CS N° 8726027  
Caducé de l'Arbre n° 90

# ARBIOHYT D. PERRIER

GESTION DE L'ARBRE D'ORNEMENT

Taille et Soins, Abattages Délicats

Rognage de souches

TRAVAUX DE RIVIERES

**ZA de Mardeloup**  
**42155 POUILLY LES NONAINS**  
**Tél. : 06 08 51 33 12**  
**Mail : arbiophyt@orange.fr**

## A la bibliothèque municipale

Le premier mercredi de chaque mois, trois classes de l'école élémentaire se rendent à la bibliothèque municipale. Les enfants y trouvent un large choix d'albums, de bandes dessinées, de documentaires soigneusement sélectionnés par les bénévoles. Ils racontent :

- *Il y a beaucoup de livres. On peut choisir et on en rapporte chacun un pour lire en classe.*
- *On peut dire à Marie-Andrée ce qu'on aime comme livres et elle nous les prépare pour la prochaine fois !*
- *Ce qui est bien, c'est de s'asseoir sur les petits fauteuils, surtout quand la maîtresse nous lit une histoire !*
- *Il y a aussi des livres pour les grands, on peut regarder les images.*
- *On doit chuchoter et on n'a pas le droit de courir dans la bibliothèque.*
- *On peut retrouver des livres des auteurs qu'on a lus en classe, il y a plus le choix.*
- *Marie-Andrée et la maîtresse, elles nous aident à trouver un livre qu'on aime.*
- *Et on a toujours une petite surprise avant de partir... »*

Un grand merci à Mme Saint André qui nous accueille avec le sourire, au fil des mois, et qui est très attentive à notre demande de choix d'ouvrages.

## Concert pédagogique :

### A la (re)découverte du symphonique

Au cours de son cursus universitaire, Jeannette THIVEND a observé que les enfants issus de milieux ruraux n'ont que très peu accès à la musique classique. C'est pourquoi, elle a décidé de mettre en place un projet permettant de faire découvrir la musique symphonique aux élèves de CM1- CM2 des classes de St André d'Apchon et de Pouilly les Nonains. Ce projet avait pour but de faire venir à St André d'Apchon l'orchestre symphonique universitaire de St Etienne pour une présentation des danses hongroises de Brahms.

Ce projet a débuté par un travail en classe durant lequel les élèves ont appris à reconnaître les instruments de l'orchestre symphonique et les fondamentaux de la musique classique. Par la suite, les élèves ont participé à des ateliers durant lesquels des musiciens ont présenté leurs instruments. Le mardi 7 avril, les



élèves ont assisté au concert pédagogique. Le chef d'orchestre, Julien GARDE, a donné au public les clés permettant la compréhension des œuvres jouées ainsi que quelques anecdotes, très appréciées, sur l'histoire de la musique. Pour conclure ce travail, les élèves ont chanté la Berceuse de Brahms accompagnés de l'orchestre symphonique. Tous sont repartis en-chantés !

Les élèves racontent qu'ils « ont adoré », qu'ils pensaient ne pas aimer la musique classique mais que là ils ont apprécié et qu'ils continueront d'en écouter... La musique classique a donc conquis le « chœur » des élèves et du public.

# POUILLY INFO

## Informations diverses

### Honorariat de deux anciens Adjoints

Vendredi 19 décembre, de nombreuses personnes se sont réunies à la salle des fêtes pour honorer Isabelle DEMEURE-BESSON et Claude HUGUES, deux anciens Adjoints au Maire.

La distinction d'Adjoint au Maire Honoraire peut être attribuée aux personnes ayant effectué au moins 18 ans de mandat électoral au sein d'une commune, dont un poste d'Adjoint au Maire.

C'est le cas d'Isabelle DEMEURE-BESSON et de Claude HUGUES, qui tous les deux ont siégé au sein d'un Conseil municipal de 1989 à 2014.

Isabelle DEMEURE-BESSON a effectué son premier mandat à la Mairie du Coteau. En 1995, elle intègre à Pouilly l'équipe menée par Daniel DOUSSON. En 2001, elle continue avec l'équipe de Bernard THIVEND, dont elle occupera le poste de 1ère Adjointe durant deux mandats, jusqu'en 2014. Responsable de la Commission Enfance, elle s'est beaucoup investie, entre autres, dans le projet d'agrandissement de la crèche, qui permet aujourd'hui aux plus jeunes enfants de la commune d'être accueillis dans d'excellentes conditions.

Claude HUGUES, quant à lui, a effectué quatre mandats successifs à la Mairie de Pouilly. "Embauché" par Daniel DOUSSON comme conseiller municipal en 1989, il le suivra durant deux mandats.

En 2001, Bernard THIVEND lui propose le poste d'Adjoint aux Finances, mission dans laquelle il s'investira jusqu'en 2014. Egalement responsable de la commission Bâtiments, il a eu en charge d'importants dossiers dont l'agrandissement de la crèche.

Pour leur témoigner leur reconnaissance, étaient présents les conseillers municipaux actuels, d'anciens conseillers municipaux ayant siégé avec ces deux personnes, le personnel municipal et en particulier celui de la crèche, le Maire actuel Bernard THIVEND et l'ancien Maire Daniel DOUSSON.



# ECOLE ELEMENTAIRE

## Les nouveaux outils informatiques à l'école

Après l'installation en septembre 2014 à l'école élémentaire d'une première tranche d'outils informatiques, 3 tableaux interactifs, 3 visualiseurs ainsi que 15 ordinateurs portables et une armoire de rechargement pour les stocker viendront compléter ce matériel à la rentrée 2015. L'école maternelle ne sera pas oubliée puisqu'un vidéoprojecteur y sera installé.

Notre école va-t-elle devenir une école pilote ? Des élus et responsables administratifs du Coteau sont en effet venus visiter ces installations et ont été enthousiasmés par notre équipement.

Dans une classe disposant des nouveaux outils informatiques, nous avons demandé à quelques élèves pourquoi ils étaient contents de travailler ainsi :

Je suis content d'avoir un vidéo projecteur pour voir plus gros et je suis content d'avoir un stylo seulement pour le vidéo projecteur.

Le vidéo projecteur c'est trop bien.

On voit mieux.

Le vidéo projecteur est mieux que le tableau parce qu'avec le stylo magique on ne se salit pas les mains.

J'aime bien l'écran parce qu'on voit mieux qu'avec un tableau normal et on peut gommer.



J'aime bien le vidéo projecteur parce qu'on voit mieux, le stylo magique parce qu'on peut écrire sur le tableau. Le projecteur prend moins de temps qu'un tableau normal.

J'aime bien le vidéo projecteur parce qu'on peut regarder des vidéos.

Je suis contente de ma classe, car nous avons beaucoup de matériel comme un ordinateur, un stylo qui écrit sur notre vidéo projecteur.

Moi j'aime bien la caméra et le vidéo projecteur parce que ça évite de tout écrire au tableau et le stylo magique parce qu'il est magique et c'est marrant. Le vidéo projecteur est bien, car on peut grossir, le stylo est rigolo. Parce qu'il est grand et on voit bien.

Le vidéo projecteur est mieux que le tableau parce qu'avec le stylo magique on ne se salit pas les mains.

Je suis contente d'avoir un vidéo projecteur, parce qu'on a un stylo pour écrire au tableau et c'est mieux d'écrire avec un stylo qu'avec une craie... parce que les craies, ça grince !

Je suis content, car c'est mieux. Le stylo c'est cool ! Et au moins on peut tous voir ce qu'il y a sur le tableau.

Je trouve que c'est mieux que le tableau, car on n'écrit pas à l'ancienne, on voit mieux que sur le tableau, car c'est plus gros, mais le stylet c'est rigolo.

C'est bien, car nous pouvons faire des recherches sur internet et ça va plus vite de projeter des exercices que les écrire au tableau

Avec le vidéo projecteur on peut faire plein de choses et avec le stylo magique, on peut écrire dessus et on voit tout en plus gros et grand.

Je trouve que c'est bien parce qu'on travaille bien et on voit mieux que sur le tableau.

Je trouve que c'est bien et qu'on voit mieux

# COMMISSION FINANCES

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité le budget pour l'année 2015. La préparation de celui-ci a été réalisée compte tenu de la situation économique actuelle : la reprise tarde et affaiblit la croissance escomptée. Le budget de l'Etat nécessite une maîtrise des dépenses. Les règles concernant le déficit budgétaire doivent tendre à être respectées en 2017, conformité européenne oblige !

L'impact se reporte sur nos communes par des diminutions de subventions, en l'occurrence la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), réduite de 26119 euros en 2015.

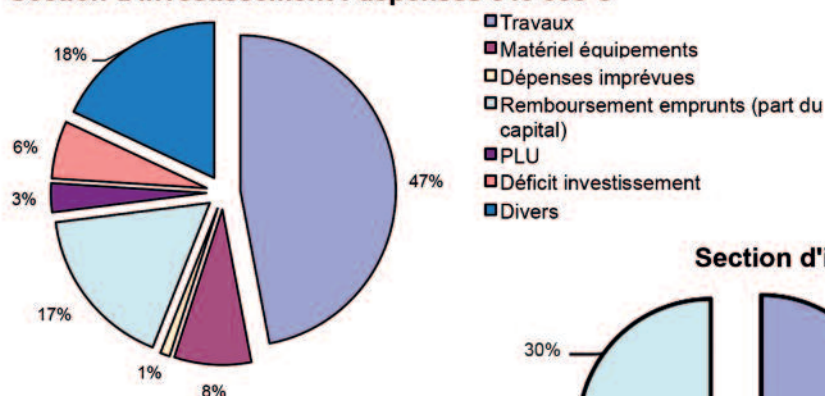
Nous n'avons pas souhaité faire évoluer la pression fiscale par l'augmentation des taux pour ce budget, la fiscalité étant déjà conséquente sur les charges des ménages.

Néanmoins, nous avons la volonté de poursuivre les investissements sur notre commune. Pour ce faire, nous avons programmé, pour cette année, les projets suivants :

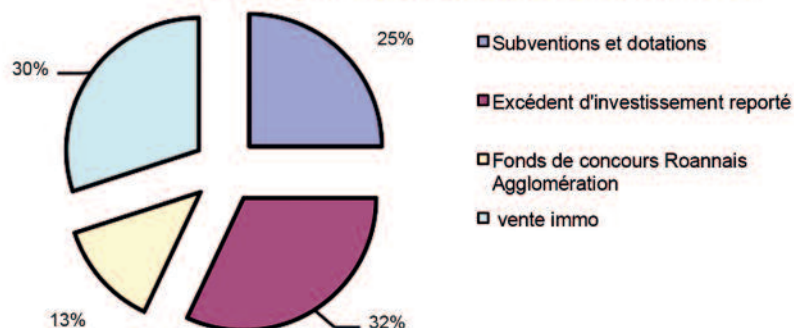
- Restructuration du secrétariat de mairie.
- 2<sup>ème</sup> phase d'informatisation de l'école élémentaire.
- Modernisation de l'éclairage public de l'enclos Ninon.
- Rénovation de la rue des Marronniers.
- Aménagement d'un cheminement piétons entre l'allée des Pothiers et la rue des Monts de la Madeleine.

Nous vous présentons ci-dessous le détail du budget communal 2015 :

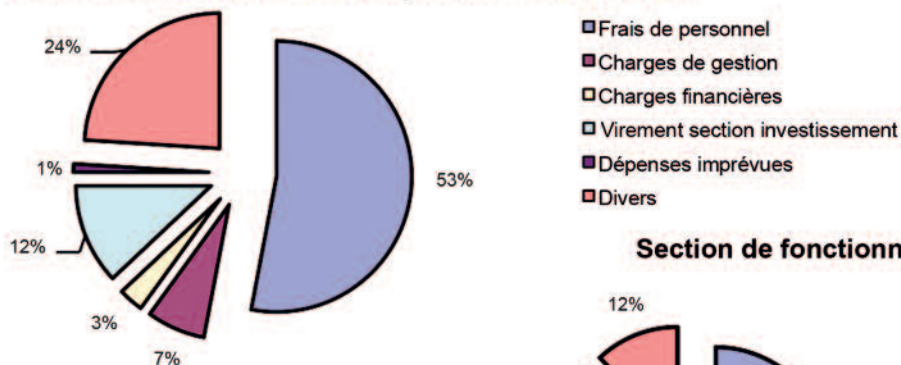
## Section d'investissement : dépenses 540 088 €



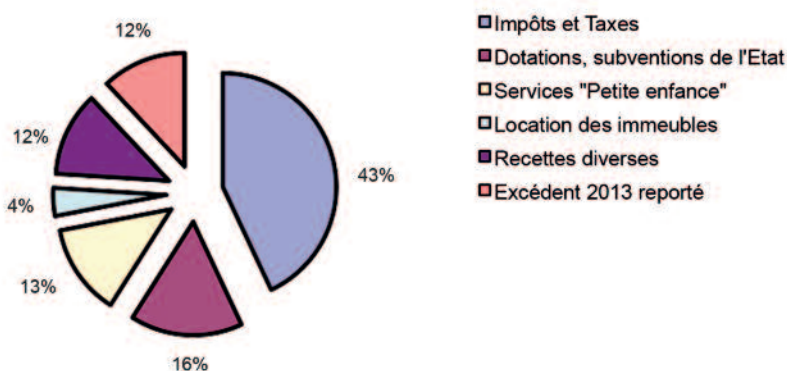
## Section d'investissement : recettes 540 088 €



## Section de fonctionnement : Dépenses 1 383 319.86 €



## Section de fonctionnement : recettes 1 383 319.86 €



# REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

La première partie du plan local d'urbanisme (PLU) vient de se terminer. La deuxième réunion publique qui s'est tenue le 10 avril a permis de présenter l'avancement de l'étude et d'échanger sur les futures orientations de la commune. Vous pouvez retrouver tous les documents en mairie ou sur le site internet de Pouilly ([www.pouilly-les-nonains.fr](http://www.pouilly-les-nonains.fr)).

Le diagnostic territorial et la synthèse du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) ont été mis en forme par le bureau d'études Aptitudes Aménagement. La carte ci-jointe, vous permet de visualiser les enjeux et les contraintes du futur PLU.

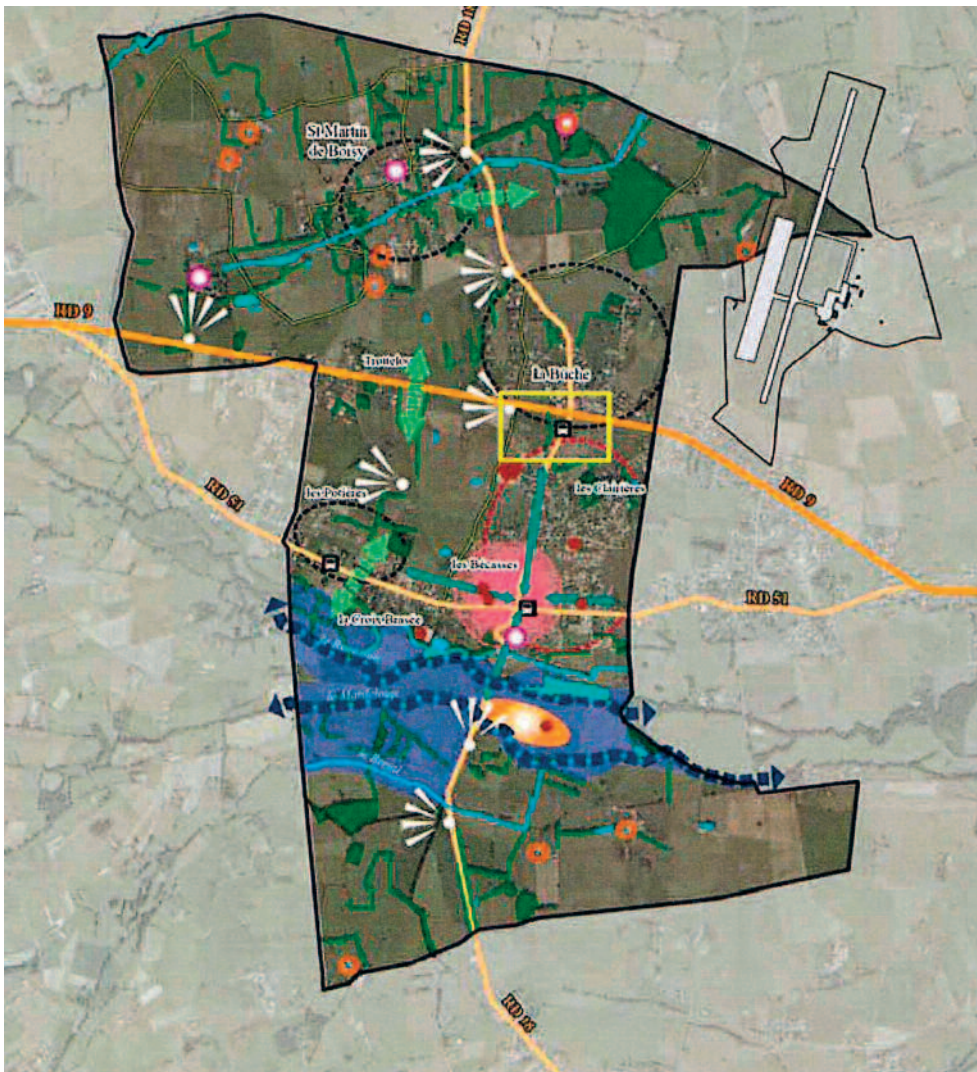
## Comment lire cette carte ?

Attention, ce n'est pas le zonage du PLU mais une schématisation des enjeux.

- Premièrement, la centralité du bourg de Pouilly devra être confortée (zone rose). L'urbanisation sera limitée dans les secteurs de St Martin de Boisy, de la Bûche et des Pothiers (cercles en pointillés)
- Deuxièmement, le futur PLU doit protéger les zones naturelles et agricoles, interdire la construction dans les zones inondables (zones vertes et bleues)
- Pour finir, les particularités du territoire sont à valoriser (axes de déplacement, corridors, cônes de vue...)

Les représentants de l'État, du Département, de l'intercommunalité et des chambres consulaires sont associés à notre démarche. L'occasion d'échanger avec eux nous a permis de prendre connaissance des contraintes des lois Grenelle et du SCOT du Roannais. L'obligation de limiter l'étalement urbain en réduisant les futures zones constructibles s'impose à nous. Demain, moins de deux hectares seront constructibles, la commune doit réfléchir à une urbanisation différente pour continuer à se développer.

## LE PADD : CARTOGRAPHIE



- Centralité à conforter
- Zone de développement résidentiel prioritaire
- Zone résidentielle à limiter
- Équipement public à conforter
- ZA du Mardeloup à optimiser
- Exploitation agricole à préserver
- Liaisons douces à développer
- Transport en commun à favoriser
- Axe routier structurant
- Axe routier de desserte
- Chemins de randonnée à préserver
- Patrimoine bâti à préserver et valoriser
- Espaces et cordons boisés à maintenir
- Zones humides à protéger
- Corridor écologique bleu à préserver
- Coulée verte (corridor) à maintenir
- Cône de vue à conserver
- Zone inondable à protéger
- Terrain stratégique ?

## Tennis

### Inauguration des courts le 13 juin et 1<sup>er</sup> tournoi OPEN sur la commune

#### La réfection des deux courts est terminée...

Après 30 ans de bons et loyaux services, les deux anciens courts ont tiré leur révérence fin 2014.

Le club est doté depuis le début de cette année de deux courts flambant neufs, avec un confort de jeu amélioré et une vision des balles optimale de jour comme de nuit grâce aux nouvelles couleurs qui équipent la plupart des tournois majeurs mondiaux (Master 1000). Le bureau et les licenciés du club remercient la commune de Pouilly les Nonains pour l'investissement engagé dans ces nouvelles structures.

Tout est mis à notre disposition, maintenant, pour améliorer les résultats lors des championnats par équipes qui ont lieu en ce moment (2 équipes masculines et 1 équipe féminine engagées), et voir de nouveaux licenciés sur les terrains extérieurs...

L'inauguration des courts aura lieu le samedi 13 juin à 18h, avec une démonstration de tennis handisport (tennis en fauteuil roulant).



Et pour la première fois dans l'histoire du club, un tournoi OPEN se déroulera du 26 juin au 12 juillet, qui permettra de voir évoluer les meilleur(e)s joueuses et joueurs du roannais et de ses environs sur les nouveaux courts. Les horaires des finales seront affichés sur le panneau d'affichage Place Déroche début juillet. Alors, réservez votre journée du 12 juillet et rendez-vous autour des terrains durant cette quinzaine !

Tout est prêt pour que 2015 soit une année inoubliable... Le club recherche de nouvelles joueuses (débutantes ou confirmées) pour étoffer son groupe. **Vous pouvez contacter Gilles CHAPUY au 09 64 37 01 55 ou Didier HELARY responsable sportif au 06 21 06 34 63 si vous êtes intéressées et pour avoir plus de renseignements.**

## A.S.P.N Football

Une saison agréable pour l'ensemble des équipes alignées dans les divers championnats.

Les différentes équipes de jeunes (U7, U9 et U11) font, lors des différents plateaux organisés, mieux que de se défendre. Certains éléments ayant fait d'énormes progrès depuis le début de saison, cela grâce au sérieux lors des entraînements. Nous en profitons pour féliciter les éducateurs qui font du bon travail avec cette pépinière. Plus difficile la saison des U13, avec un effectif trop limité. Une entente a été créée avec le FC Ouches en cours de saison, afin de repartir sur de meilleures bases l'an prochain.

Une entente également en U15 avec ce même club, et pour une première saison, cette équipe nous surprend avec ses très bons résultats et une bonne ambiance entre les deux clubs.

La nouvelle équipe loisirs fait aussi un bon championnat. Longue à se mettre en route, elle a enfin trouvé ses marques et les résultats suivent. Bonne ambiance surtout lors des 3èmes mi temps...

Les réservistes, à 7 journées de la fin, sont classés 4<sup>ème</sup> et qualifiés pour les ¼ de finale de la coupe SCC (Sports Clubs Collectivité). Une fin de saison qui s'annonce sereinement pour cette équipe.

Quant à l'équipe fanion, prise en main en début de saison par Alex LAROCHE, elle se classe actuellement à la seconde place du classement. Il reste également 7 rencontres à jouer, et l'on doit dire qu'il est très agréable de jouer les premiers rôles. Elle est qualifiée également pour les demi-finales de la coupe Intersport. Terminons avec les féminines qui sont actuellement en tête du classement, avec une seule défaite lors de

la première journée. Cette première place qu'elles vont certainement se disputer avec St Romain Les Atheux est largement à leur portée. Elles joueront les ½ finales de la coupe de la Loire le 24 avril à domicile face à Tartaras. Nous espérons tous une qualification, étant donné que la finale aura lieu le 6 juin sur la pelouse du stade René OBLETTE !

Belle réussite du tournoi jeunes organisé à la salle omnisports courant février avec les catégories U7, U9, U11 et U13. Merci à tous les organisateurs.

La soirée du club a connu un bon succès avec 150 convives regroupés autour d'une excellente paella, le tout dans une bonne ambiance.

Un concours de pétanque aura lieu le samedi 2 mai à partir de 14h au stade.





## Mme TULOUP, notre doyenne, nous a quittés



M<sup>me</sup> TULOUP a vu le jour le 14 novembre 1914 à Roanne.

Dès son jeune âge, Marie-Louise née DURANTET est confrontée à la rigueur et aux difficultés de son époque. Elle travaille en qualité de tisseuse aux tissages BRECHART de Pouilly sous Charlieu.

Là, elle rencontrera l'homme qui allait devenir son époux, Jacques TULOUP. Le 21 août 1943, le couple se marie à Pouilly sous Charlieu, et ne se quittera plus.

Ils s'installent dans cette commune et ont trois enfants, deux garçons et une fille.

Puis, Jacques ayant été nommé receveur distributeur des Postes, ils déménagent dans l'Isère.

En février 1953, une nouvelle affectation les conduit à la Poste de Pouilly les Nonains, où Jacques restera pendant 20 ans.

Ils deviennent propriétaires d'une maison au bourg. Marie-Louise le seconde à la Poste. Pendant toutes ces années, Jacques TULOUP fait alors partie du Conseil municipal, du sou des écoles et des donateurs de sang.

A la retraite en 1973, Marie-Louise et son époux voyagent en Europe, Israël, New York.

Ils intègrent le club du temps de Vivre dont Jacques est trésorier.

Deux petits-enfants et trois arrière-petits-enfants viendront égayer leurs

journées de séniors.

Après le décès de Jacques en 2008, à l'âge de 95 ans, Marie-Louise restera trois ans dans sa maison de Pouilly et la quittera en octobre 2011 pour aller vivre chez sa fille dans la Drôme.

Ces dernières années, Marie-Louise aimait se remémorer ses souvenirs lorsque, jeune mariée, elle était allée accoucher à l'hôpital de Charlieu en vélo, ou en voiture à cheval.

Plus tard, elle allait visiter les fermes de Pouilly les Nonains, chez LACOLONGE, CHATELUS ou GOUTORBE, faisait ses courses aux Docks lyonnais ou autres épiceries de la commune.

A Pouilly, les habitants la voyaient faire son marché tous les mercredis, et se souviennent du rythme rapide de sa marche qui étonnait toujours.

Mme TULOUP s'est éteinte dans son sommeil le 20 mars, à l'arrivée du printemps ...

## Centre d'échanges internationaux

Jeunes lycéens étrangers, colombiens et allemands, cherchent une famille d'accueil D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Paula, jeune colombienne âgée de 15 ans, recherche une famille à partir du mois de septembre 2015 pour 4 mois. Elle aime les animaux et joue de la guitare basse. Elle pratique le volley-ball, le basket-ball et le football.

Tharek est allemand et étudie le français depuis 6 ans. Il a 17 ans et pratique le violon et le piano. Il attend une famille avec impatience pour l'année scolaire 2015/2016 !

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous.

« Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !



**Renseignements : Yves François GARNIER 06 32 44 25 82**  
**Bureau Coordinateur CEI 02 99 20 06 14**

## FERMETURE DES COMMERCES

**Epicerie :** Pas de fermeture

**Boulangerie :** Fin août

**Salon de coiffure Coup'tiff :**

Du 14 au 28 juillet et du 1er au 15 septembre

**Salon de coiffure Cheveux d'ange :**

Du 30 juillet au 17 août

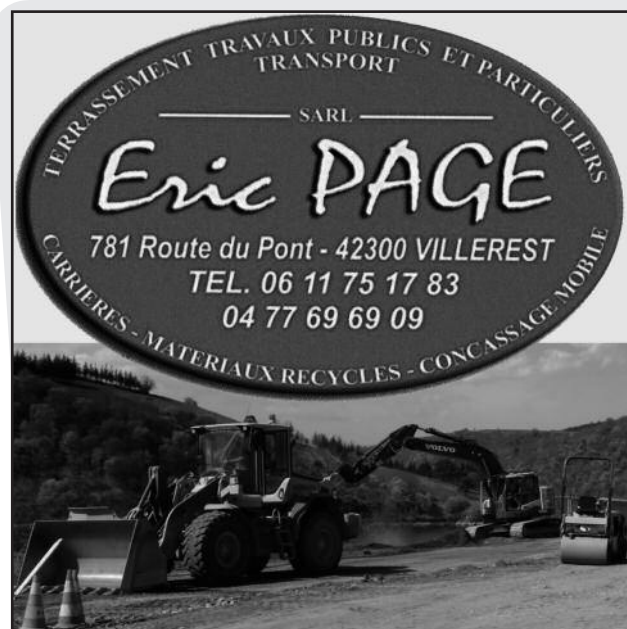
**Pharmacie DEMEURE BESSON :**

Du 25 juillet à midi au 17 août au matin

**Café, restaurant, tabac Journaux Chez Rita :**

Pas de fermeture

**Gaec de Bois :** Pas de fermeture



## Prévention suicides

### Onze mille suicides par an en France !

Soit trois fois plus que le nombre de morts sur la route. 180 000 tentatives de suicide par an.

Ces chiffres suffisent à montrer l'ampleur d'un problème national. Une réalité dont le Conseil Local de Santé Mentale s'est saisie pour fixer ses priorités et ouvrir un Point Écoute Psychologique.

Ce dispositif, géré par Loire Prévention Suicide et financé par l'Agence Régionale de Santé a débuté en mars 2014.

La structure roannaise, antenne de St Etienne, est composée d'un psychologue et de bénévoles formés à la prise en charge de la personne en souffrance.

Cette équipe anime deux permanences par semaine, qui

allient écoute téléphonique et accueil du public sous forme d'entretiens gratuits et confidentiels.

L'objectif est de venir en aide à toute personne en situation de mal être en lui ouvrant un espace de parole chaleureux et bienveillant, et par là même prévenir le risque suicidaire, ainsi qu'accompagner les familles qui affrontent ces difficultés.

En dehors des heures de permanence, le standard téléphonique de l'Association de St Étienne prend le relais pour répondre aux appels.

**Permanences les lundis et jeudis de 16h30 à 19h30**

**26 rue Brison à Roanne**

**06 45 72 99 29**

**contact@loire-prevention-suicide.fr**

**www.loire-prevention-suicide.fr**

## Utilisation d'engins à moteur

L'utilisation des engins à moteur pour le jardinage ou le bricolage est réglementée. Les jours et horaires à respecter sont les suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

## Brûlage

Les déchets végétaux issus de l'entretien des jardins privés sont assimilés à des déchets ménagers. A ce titre, le règlement sanitaire départemental, dans son article 84, en interdit le brûlage à l'air libre. Le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés préconise le compostage comme mode d'élimination des déchets verts (déchèterie ou compostage domestique).

## Elagage des plantations en bordure des voies publiques

Il est rappelé qu'il appartient aux propriétaires mais aussi aux locataires, de tailler leurs haies en bordure du domaine public, sur trottoir ou allée, à l'aplomb des limites de propriété.

Votre responsabilité peut être engagée en cas de gêne de circulation et de visibilité tant pour les piétons que pour les automobilistes.

## Recensement des jeunes de 16 ans

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dans le mois qui suit ses 16 ans à la mairie de son domicile. Il faut fournir le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

## Inscriptions sur la Liste électorale

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année, mais l'inscription doit se faire avant le 31 décembre de l'année en cours pour pouvoir voter à partir du 1er mars de l'année suivante.

**Trois modes d'inscription sont possibles :**

- en vous présentant au secrétariat de la mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
- par courrier en envoyant le formulaire de demande d'inscription sur les listes électorales accompagné des justificatifs.
- en ligne avec le e-service de mon.service-public.fr.

## Plan canicule

Depuis 2004, le préfet de la Loire demande aux maires, dans le cadre du dispositif de prévention de la canicule, de tenir à sa disposition un fichier des personnes vulnérables. Ce fichier, établi sur la base du volontariat concerne :

- les personnes âgées de 65 ans et plus vivant à domicile, ou de 60 ans et plus si elles sont déclarées inaptes au travail
- les personnes adultes handicapées.

Il permet, en cas de déclenchement du plan canicule, de connaître la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires de l'Etat. Les informations recensées sont confidentielles.

Les personnes qui le souhaitent sont invitées à se faire connaître au secrétariat de la commune, par simple lettre en précisant, leur nom et prénom, date de naissance, adresse et n° de téléphone, ainsi que, le cas échéant, les coordonnées d'une personne de confiance à prévenir en cas de besoin. Une tierce personne peut effectuer cette demande avec l'accord de la personne concernée.

Les personnes qui ont déjà été inscrites dans le fichier n'ont aucune démarche à faire, sauf si elles souhaitent ne plus y figurer ou si l'adresse ou la personne à prévenir a changé.

## Chiens et chats

Les chiens et chats ne doivent pas divaguer sur la voie publique. Chaque propriétaire est responsable de son animal et doit s'assurer qu'il ne cause pas de nuisances.

## Nouveau commerce ambulant

### « Roule ma frite »

Camion ambulant friterie 100% belge, est présent place Antoine Déroche tous les jeudis de 18h30 à 22h depuis mi-avril. Pour accompagner ces frites « façon belge », Cindy propose aussi un large choix de viandes exposées dans la vitrine réfrigérée du camion. N'hésitez pas à venir lui rendre visite !



## Nouveaux horaires au bureau de Poste de Pouilly



Karine Lille, guichetière

Depuis le 7 Avril, votre bureau de poste est ouvert du Lundi au Samedi de 10h30 à 12h30.

Cette évolution est le fruit d'un travail de concertation entre le Groupe La Poste et les élus avec un objectif commun : offrir aux Pouillerots, particuliers ou professionnels, un accès rapide et de proximité à l'ensemble des services.

Aujourd'hui chaque client peut choisir le mode d'accès approprié à ses besoins avec à sa disposition :

- le bureau de poste ouvert 6 jours sur 7
- le 3631, la ligne téléphonique pour les opérations courrier colis chronopost ou le 3639 pour les opérations bancaires et la prise de rendez-vous avec un conseiller.
- le site internet [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) (envoi de lettre recommandée en ligne, affranchissement de colis, impression

de timbres..) et sur [www.labanquepostale.fr](http://www.labanquepostale.fr) pour la gestion des comptes.

- le facteur qui distribue le courrier 6 jours sur 7.

### Information clientèle

**La Poste de  
Pouilly Les Nonains  
82 Route de Roanne**

**Nouveaux horaires  
A partir du 7 Avril 2015**

**Du lundi au samedi  
10h30-12h30**



## DÉTECTEUR DE FUMÉE OBLIGATOIRE

Depuis 2015, un détecteur de fumée doit être installé dans tous les logements.

C'est un geste simple, peu coûteux, et qui peut sauver des vies : 80 % des victimes d'incendie meurent intoxiquées par les fumées.

Le détecteur doit être conforme à la réglementation (norme européenne EN 14604 inscrite sur son emballage). Il doit être installé de préférence au plafond, dans la circulation ou le couloir menant aux chambres, puisque les fumées dégagées montent au plafond.

Pour le fixer, deux trous au plafond et deux vis suffisent.

En cas de logement sur plusieurs niveaux, préférez au minimum un détecteur par étage. D'après la loi, c'est au propriétaire du logement d'installer le détecteur (achat + pose), mais c'est à l'occupant du logement que revient son entretien (changement de la pile lorsqu'un signal sonore, différent de l'alarme, se déclenche).

Tous les logements sont concernés, qu'ils soient nouvellement construits ou existants, qu'ils se situent dans un bâtiment collectif ou dans une maison individuelle.

## EXPOSITION

« Ma maison économe »

Cette exposition interactive sera installée du 19 mai au 3 juin à la salle d'animation rurale de St André d'Apchon.

**Entrée libre et gratuite**

les samedis 23 et 30 mai :  
de 14h à 17h

**Réservation**

pour les groupes : 04 77 31 61 16

**1974 - 2015 : 41 ans d'une famille à votre service !**

**GOUTAUDIER et FILS**

**POMPES FUNEBRES  
CHAMBRE FUNERAIRE**

- Entreprise familiale et indépendante
- 7j./7 à l'écoute et au service des familles
- Aux prestations compétitives

### MARBRERIE

- Monuments neufs tous granits et pierres calcaires
- Rénovation
- Caveaux traditionnels et préfabriqués
- Gravure

### CONTRATS

**OBSEQUES**  
A partir de devis personnalisés comprenant toutes les prestations et fournitures nécessaires à un service funéraire.

**Au 1<sup>er</sup> Rond-Point à RENAISON - 04 77 64 21 21**

## Ets CHRETIEN J.C.

*Serrurerie, Métallerie, Ferronnerie d'art,  
Portails, Garde-corps, Escaliers,  
Volets roulants, Automatismes*



48 rue Bravard - BP 90051  
42312 Roanne

**Tél. 04 77 70 22 60**

[chretien.jchristophe@orange.fr](mailto:chretien.jchristophe@orange.fr)

## Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Roannais Agglomération

L'assainissement non collectif est le moyen pour les habitations non raccordables au réseau collectif de traiter leurs eaux usées.

Le SPANC intervient sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération et propose différentes prestations.

### En cas de construction ou réhabilitation d'un assainissement non collectif

**Conseil :** Le SPANC apporte son conseil au moment du projet de construction ou de rénovation d'une habitation. Lorsque le projet est abouti, un dossier de validation de conception doit être déposé au SPANC qui émettra alors un avis sur le dispositif d'assainissement non collectif proposé qui doit respecter les contraintes liées au terrain et à l'habitation. La prestation est effectuée à titre gratuit.

### Vérification obligatoire de la bonne réalisation des travaux :

Le SPANC a pour mission de vérifier la conformité des travaux réalisés vis à vis du projet validé par nos soins par rapport à la réglementation. Cette visite donne lieu à un compte-rendu de « contrôle de bonne réalisation ». Le coût de ce contrôle s'élève à 200 € TTC (tarifs et taux de TVA 2015) pour tout projet dans le cadre d'un permis de construire ; il est gratuit en cas de réhabilitation.

### Contrôle du bon fonctionnement de votre installation

Des contrôles réglementaires doivent être réalisés afin de s'assurer du bon fonctionnement et du bon entretien

des installations d'assainissement non collectif.

**- Contrôle périodique :** il est réalisé tous les 8 ans en cas d'installation conforme ou ne présentant pas de risque sanitaire ou environnemental. Si l'installation présente un danger pour la santé des personnes ou un risque environnemental avéré, ce contrôle est effectué tous les 4 ans. Il donne lieu à un compte-rendu de « contrôle de bon fonctionnement ». Le montant de ce contrôle s'élève à 104,50 € TTC (tarifs et taux de TVA 2015).

**- Contrôle au moment de la vente d'un bien immobilier.** Depuis le 1er janvier 2011, lors de la vente d'un bien immobilier, un diagnostic de bon fonctionnement de moins de 3 ans doit être fourni par le propriétaire vendeur. Ainsi, si le dernier contrôle de bon fonctionnement date de plus de 3 ans, un nouveau contrôle doit être réalisé par le SPANC. Ce contrôle obligatoire est facturé 104,50 € TTC (tarifs et taux de TVA 2015).

### Entretien et vidange

Les installations d'ANC doivent être entretenues aussi souvent que nécessaire et les fosses toutes eaux vidangées régulièrement. La périodicité de vidange doit être adaptée à la hauteur de boues présentes dans le dispositif qui ne doit pas dépasser 50% du volume utile, soit environ tous les 4 à 6 ans.

Cette vidange doit être réalisée par des entreprises agréées par le Préfet. A ce titre, le SPANC de Roannais Agglomération propose ce service d'entretien et permet de faire bénéficier les usagers d'un tarif attractif de

groupe. A titre d'exemple, la vidange d'une installation de 3 m<sup>3</sup> réalisée par l'intermédiaire de Roannais Agglomération s'élève à environ 256 € TTC (tarifs et taux de TVA 2015).

### Subvention en cas de réhabilitation

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne prévoit, sous certaines conditions, une aide financière pour les particuliers qui réhabilitent leur dispositif d'assainissement non collectif présentant un risque sanitaire. La subvention représente 50% du montant des travaux et est plafonnée à 4 000 € TTC.

Le particulier ne peut pas solliciter seul cette subvention, toute demande doit être adressée auprès du SPANC de Roannais Agglomération.

Les travaux ne doivent pas commencer avant l'obtention d'un accord de subvention.

**Pour toute demande, vous pouvez contacter le SPANC au 04 26 24 93 50 ou par courriel : [contact@roannaise-de-leau.fr](mailto:contact@roannaise-de-leau.fr)**

**Les formulaires sont téléchargeables sur le site de Roannaise de l'Eau ([www.roannaise-de-leau.fr](http://www.roannaise-de-leau.fr)) dans la rubrique téléchargements / Compétence Assainissement Non Collectif.**

Le règlement de service du SPANC a été adopté lors du Conseil Communautaire de Roannais Agglomération en date du 21 octobre 2013. Ce règlement est disponible sur le site de Roannaise de l'Eau.



**Garage Payraud**

Vincent POMMIER et Didier MOLLON

**CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE**

VENTE ET REPARATION NEUF ET OCCASION  
SERVICE CARROSSERIE, PEINTURE,  
PARE-BRISE, TOUTES MARQUES,  
TOUTES ASSURANCES.

**304, Rue de Persigny  
SAINT-GERMAIN-LESPINASSE  
04 77 64 50 30**



Entretien - Dépannage - Chauffage

12 bis, rue Jean Jaurès - 42190 CHARLIEU  
[thermidépannage@wanadoo.fr](mailto:thermidépannage@wanadoo.fr)  
Tél.: 04 77 69 05 05 - Fax : 04 77 69 07 37

## Naissances

Domitille GARMIER  
 Chloé DA COSTA  
 Enzo ABACHIN  
 Kiara DELBAERE  
 Marius ROGERIE  
 Eythan PARAIRE DA SILVA COSTA  
 Elana CHALOIN NAVE  
 Noah LESCUYER  
 Eloïse ROBERT



7 octobre  
 17 octobre  
 24 octobre  
 24 novembre  
 5 décembre  
 9 décembre  
 14 décembre  
 24 janvier  
 31 janvier

## Mariages

CHETAIL André et NOÉ Sylviane 11 octobre



## Décès

Germaine MAILLET veuve LORTET 12 octobre  
 Albert PALLANCHE 31 octobre  
 Marie-Louise DURANTET veuve TULOUP 20 mars



# LA VIE ASSOCIATIVE

## AEP Saint-Martin

Avec une quarantaine de participants, la soirée tarot de février s'est déroulée, comme tous les ans, dans la convivialité.

Le samedi 30 mai, aura lieu le concours de pétanque à St Martin.

Le samedi 20 juin, les Feux de la St Jean seront organisés au bourg de St Martin de Boisy. Les cartes



peuvent être prises auprès des membres de l'association.

Cette année, bœuf et frites seront au menu, ainsi que du fromage blanc de notre producteur local.

Nous rappelons que chacun peut venir à partir de 22h30 environ, pour participer à la fête et profiter du feu, même si le repas n'est pas pris sur place.

## Basket

### Cette année, notre club a 50 ans !

Nos équipes ont défendu nos couleurs pendant 40 ans sur les terrains extérieurs de St Léger, tout d'abord à l'école puis au stade Séverac. Les intempéries ont souvent contrarié la pratique de notre sport.

En 2005, alors que notre structure ne comptait plus que 16 licenciés, un toit et une magnifique salle nous ont permis de redonner des couleurs au club.

Dès lors c'est une centaine de licenciés, des babys aux anciens, encadrés par une belle équipe de bénévoles qui continue à défendre nos couleurs sur les parquets du département. C'est sous la tutelle de notre nouveau président Bruno MERCIER que la cinquantième saison du club a démarré. Cette saison, les jeunes, des babys aux U15 garçons, ainsi que les deux équipes séniors défendent nos couleurs tout au long du championnat et en coupe.

Toutes et tous peuvent évoluer dans un environnement familial, chaleureux et convivial, mais néanmoins sportif grâce à un encadrement de qualité.

Toutes les bonnes volontés désireuses de faire vivre notre club sont les bienvenues.

### Le club organise diverses manifestations :

La soirée des sponsors du 24 janvier a réuni nos partenaires et nos élus pour

une réception en leur honneur. Sans eux, notre club ne pourrait s'épanouir et progresser dans la pratique du basketball avec des équipements de qualité.

**Le 5 juin** aura lieu le repas dansant à la salle des fêtes de Pouilly les Nonains.

**Début septembre**, un weekend sportif est prévu pour célébrer le cinquantième anniversaire du club.

L'ensemble de ces manifestations contribue à l'équilibre financier du club, et la participation de tous est souhaitée.

**Pour la saison prochaine**, les effectifs devraient rester stables, mais si vous êtes intéressés par la pratique du basket, contactez-nous :



**Président : Bruno MERCIER**

06 51 02 74 11

**Secrétaire : Vincent BOSSARD**

06 31 56 65 56

**courriel :**

basketstlegerpouilly42@gmail.com

Dans l'attente des manifestations à venir, le bureau tient à remercier toutes les personnes qui œuvrent pour la vie de notre groupe sportif.



## ADMR

Association du service à domicile

### L'ADMR : Une équipe de bénévoles à votre écoute

Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris, c'est ce que propose l'ADMR pour aider tous ceux qui souhaitent bien vivre chez eux.

Nous mettons à votre disposition un éventail de services adaptés et individualisés comme les 300 communes du département de la Loire.

#### SERVICE FAMILLE

Apporte une aide et un soutien lors d'un événement familial.

#### SERVICE AUX PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES

Par l'intervention d'aides à domicile, une aide matérielle est apportée sous forme de service ménager, course, repas...mais aussi une présence et un soutien moral.

#### SERVICE TELEASSISTANCE

FILIEU ADMR qui relie les bénéficiaires  
7 jours sur 7,  
24 heures sur 24

#### SERVICE QUALITE DE VIE

Une aide ponctuelle pour l'entretien du linge et de la maison.

N'hésitez pas à nous contacter pour le retour d'un séjour hospitalier.



### Tous nos services sont agréés qualité et peuvent ouvrir droit à réductions d'impôt.

Les responsables sont sur le terrain et répondent à tous vos appels. Créer un lien efficace et chaleureux, créer des emplois locaux, c'est la volonté commune et quotidienne des bénévoles de l'ADMR.

**Maison des services ADMR de Renaison 04 77 64 42 54 / Pouilly les Nonains Mme Taillier 04 77 66 94 22**

**Vous pouvez visiter notre site internet : <http://www.admr.org>**

**Fédération ADMR-Montrond les Bains : 04 77 36 16 99**

## CHASSE

Le samedi 18 juillet, la société de chasse communale de Pouilly les Nonains organisera son concours de pétanque annuel au stade de foot René Oblette.

Inscriptions à 13h30, début du concours à 14h  
Toutes les équipes seront primées. Vous trouverez sur place sur place buvette, tombola et jeux.

## Emmaüs

L'équipe d'Emmaüs Pouilly, constituée uniquement de bénévoles, travaille avec efficacité, mais n'oublie pas de partager des moments conviviaux. Après la galette des rois en janvier, c'est l'anniversaire de Marie-Antoinette GEORGES en mars qui a permis au groupe de se réunir dans une ambiance amicale.

**Rappel : Dépôt à Pouilly les Nonains, salle St Louis**

**2e vendredi du mois de 14h à 17h**

**4e samedi du mois de 9h à 11h**



**SCHIAVAZZI**  
Enseignes

Enseignes - Sérigraphie  
Impression numérique

Z.I. 37 bd Charles de Gaulle - 42120 LE COTEAU  
**TEL. 04 77 71 78 06 - FAX. 04 77 70 00 37**  
**www.schiavazzi.fr**  
compta.schiavazzi@wanadoo.fr

BATIMENT  
INDUSTRIE TÉLÉSURVEILLANCE  
AGENCEMENT DE MAGASINS  
DÉPANNAGE

**J.P. GUINAMAND**

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

751, route d'Ouches      Tél. 04 77 68 44 85  
42155 Pouilly les Nonains      Fax 04 77 68 76 22



## Poker Family Club

La saison 2014/2015 se termine et le moins que l'on puisse dire, c'est que le Poker Family Club se porte merveilleusement bien. 40 adhérents participent au championnat, ce qui promet un final haletant.

Les tournois ont connu un beau succès, comme le 4<sup>ème</sup> trophée Poker Family Club qui a réuni 160 joueurs à la salle des fêtes, un record !

Le tournoi du No Limit, au mois de décembre, en affichant complet, a confirmé l'investissement du bureau.

Ensuite le tournoi Prestige, avec des croupiers à chaque table toute la soirée, a été aussi une belle réussite.

Le championnat attire de plus en plus de monde chaque vendredi.

Le tournoi des As, le 30 avril, affiche complet chaque année, avec le trophée souvenir Tonton, tournoi par équipes de 3 joueurs, à la mémoire d'un des premiers adhérents.

Le club continue d'avancer avec du matériel tout neuf, deux tables faites sur mesure et des tapis de jeu haut de gamme aux couleurs du club, ainsi qu'un local de rangement au top (merci à la Mairie pour son aide).

**Pour tous renseignements : 06 01 34 26 82**

Pensez aussi à consulter le site internet du club ([www.pokerfamilyclub.fr](http://www.pokerfamilyclub.fr)) où vous pouvez découvrir toutes les dates de championnat et de tournois, une galerie

photos de nos soirées, le classement, des édits, des interviews, la vidéo du club et pleins d'autres surprises. Manifestations à retenir :

- Concours de pétanque le samedi 20 juin
- Assemblée générale le dimanche 28 juin (journée club)
- Trophée Tonton le vendredi 12 juin
- L'événement 2015 sera sans doute le 5<sup>ème</sup> trophée Poker Family Club le samedi 31 octobre (comme chaque année). Cette année il aura lieu le samedi après-midi et en soirée avec 120 places disponibles (structures plus lentes, deep stacket) possibilité de manger sur place. Des lots de valeur seront à gagner : éventuel voyage, cave à vin, téléviseur, ordinateur portable, machine à bière. Attention : nombre de places limité, inscription rapide souhaitée.

*Poker Family Club un jour, Poker Family Club toujours !!!*



## Gym Danse

**Zoom sur le cours du jeudi matin : un moment tout en douceur, mais efficace !** Le jeudi matin de 10h à 11h à la salle des fêtes, un cours de gym d'entretien ou « gym douce » est proposé par Cécile VERNAY, qui intervient aussi dans d'autres structures à Roanne, St Léger ou encore Mably. Le cours compte une quinzaine d'adhérentes, soucieuses de conserver une bonne forme physique au fil des années.

Après l'échauffement, une série d'exercices dynamiques permet de faire travailler le « cardio ».

Suivent des exercices de renforcement musculaire sollicitant tour à tour les différents muscles du corps. Des positions appropriées permettent d'étirer ensuite les muscles.

La séance se termine par un moment de relaxation.

La porte de la salle des fêtes vous est ouverte le jeudi matin si vous souhaitez en savoir plus sur ce cours, et pourquoi pas y participer ...



## Gala de fin d'année

Tous les cours de danse seront représentés pour le gala de fin d'année : hip-hop, country et zumba.

Il aura lieu en soirée le vendredi 26 juin, sur le thème du magicien d'Oz ... Nous vous attendons nombreux !

## Loisirs & Création's

L'association Loisirs & Création's poursuit ses activités. Les adhérentes se retrouvent à la salle Laurencery le lundi de 14h15 à 16h30 et le mercredi à St Martin de Boisy de 20h à 22h. Au programme patchwork, tricot, broderie, points comptés, broderie hardanger pour le lundi et scrapbooking, mini albums, carterie le mercredi soir.

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive nous organisons une « crop » le samedi 10 octobre 2015 avec Gaëlle (<http://gdesidees.canalblog.com/>). Si vous êtes intéressées(és) et pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter via notre blog ou venir nous rencontrer les jours d'ateliers. <http://loisirs.creations.over-blog.com/>

## Dynamic Vélo Riorges

Le Dynamic Vélo Riorgeois organise le dimanche 28 juin le prix de St Martin de Boisy, épreuve ouverte aux Fédérations FSGT, UFOLEP, FFC, pass cycliste ainsi qu'aux non licenciés.



Quatre courses sont au programme, en plus de l'école de vélo. Le premier départ aura lieu à 13h45, la remise de récompense à 17 h 30. Le Dynamic Vélo Riorgeois s'excuse auprès des riverains pour la gêne occasionnée à l'occasion de cette manifestation.

**Renseignements au 07 88 10 55 72**

## Cercle Artistique Indigo



Le Cercle Artistique Indigo entame une année 2015 chargée en manifestations, avec le festival d'aquarelle qui se déroulera les 12 et 13 septembre 2015. Cette année, il aura lieu à la salle multisports de Pouilly les Nonains, afin d'apporter un confort tant aux artistes qu'au public. Nous recevrons Christiane BONICEL en invitée d'honneur et Roland HUGUET, carnettiste en invité Roannais, ainsi que de nombreux aquarellistes nationaux.

Un travail en aquarelle va être proposé aux enfants pendant le temps périscolaire, et exposé lors du festival.

Nous sommes toujours ouverts pour cette grande manifestation aux Pouillerots qui souhaiteraient nous rejoindre dans l'organisation du festival le jour J. Cette année nous aurons le soutien du Comité des fêtes sur l'ensemble de notre manifestation, ainsi que de la Municipalité toujours très présente.

Nous enchaînerons avec une exposition à la Cure de St Jean-St Maurice en octobre, sur le thème du Tango.

Nous avons mis en place un nouvel atelier de dessin destiné aussi bien aux adolescents qu'aux adultes. Il se déroule une fois par mois le jeudi de 17h30 à 19h30, avec M. IKKEN, artiste peintre.

Les ateliers aquarelle et toutes techniques sont ouverts et vous pouvez venir les découvrir. L'atelier enfants fait « carton plein » cette année.

Vous pouvez retrouver le travail des adhérents du Cercle toute l'année, dans l'entrée de la mairie, à la bibliothèque, et à la maison médicale.

**Pour toutes infos Marie-Hélène MOLINARO 06 79 75 30 38  
cercle-artistique-indigo@wanadoo.fr**

**Vous pouvez aussi découvrir notre festival sur  
aquarelle-pouilly.com et sur facebook aquarelle pouilly**

## Volley

Les Féminines de l'ASPN Volleyball ont terminé leur saison le samedi 11 avril à Pouilly/St Nizier sous Charlieu.

Cette année aura été riche tant humainement que sportivement grâce notamment à l'entente créée en septembre 2014 avec le club de volley de Villerest. Si les résultats n'ont pas été fructueux lors du championnat de la Loire, pour autant la bonne humeur, la convivialité et l'apprentissage d'autres techniques de jeu auront été très intéressants !

Il aura fallu cette saison pour pouvoir mettre en commun les différentes pratiques et l'histoire sportive respective des deux clubs !

Le club de volley de Pouilly les Nonains remercie l'ensemble de ses joueuses, les membres du bureau pour leur implication et les familles qui sont toujours mobilisées pour nous aider. Le club remercie également la municipalité ainsi que les diverses associations grâce auxquelles l'organisation des matchs, des entraînements et des manifestations a pu s'effectuer dans de très bonnes conditions.



**Si vous souhaitez des renseignements,  
n'hésitez pas à contacter :  
Jessica EYCHENNE au 06 64 82 80 78**

## Paroisse Sainte Madeleine en Côte Roannaise

Quoi de neuf sur la Paroisse Ste Madeleine ? D'abord, un grand merci à tous ceux et celles qui prennent soin de nos églises et assurent la santé spirituelle de nos contemporains, aux côtés du Père Jean-Claude DUCREUX. Une centaine d'enfants sont catéchisés en primaire, 36 feront leur première communion le 3 mai. Des jeunes des collèges se retrouvent à l'aumônerie à Renaison. Dans la nuit de Pâques, 3 adultes ainsi que 4 enfants ont été baptisés, une nouvelle adulte commence son chemin vers le baptême. Au printemps et cet été, de nouveaux baptêmes et de nombreux mariages égayeront nos communautés chrétiennes.

Nous avons une pensée pour tous les aînés que nous avons accompagnés sur l'autre rive et adressons à leurs proches toute notre sympathie.

Le Sacrement des malades, que l'on peut recevoir à tout âge, sera donné le dimanche 17 mai en l'église de Renaison. Un pèlerinage à Notre dame de l'Ermitage est organisé le dimanche 10 mai avec tous les chrétiens du Doyenné. Ceci n'est qu'un aperçu de toutes les activités de la Paroisse.

Le Pape François a dit « N'oublions jamais que le vrai pouvoir est le service ». N'ayons pas peur de rejoindre tous ceux et celles qui sont au service de notre Eglise locale.

Pour toute information, vous trouverez la feuille « A l'écoute » dans les 14 églises de la Paroisse.

**Vous pouvez aussi consulter le site internet  
www.montsdelamadeleine.fr**

Concessionnaire



**Garage AYEL** Roanne Automobile

5 impasse Victor Hugo  
et 55 rue St Alban 42300 ROANNE



ccial : **04 77 67 18 68**

SAV : **04 77 71 32 16**

contact@automobile-ayel.com



## Bibliothèque « Autour du Livre »



Vous êtes amateurs de polars ? Livres du terroir ? BD ? Vous poussez donc la porte de la bibliothèque, place Antoine Déroche, le MARDI et le VENDREDI entre 15h45 et 18h.

Mais, car il y a un mais ! Nous vous avons recommandé dans le bulletin précédent de venir aussi le 1<sup>er</sup> SAMEDI du mois : pourquoi ? Parce qu'en plus de pouvoir choisir vos livres préférés, nous vous offrons café et petits gâteaux ...Eh bien, vous n'êtes pas gourmands car nous « peinons » toujours à avoir des lecteurs le samedi.

En revanche, pour les personnes âgées, seules, ou n'ayant pas la possibilité de se rendre à la bibliothèque, nous envisageons un système de « portage à domicile ».

Si cette idée vous intéresse, merci de vous faire connaître en nous appelant aux heures d'ouverture de la bibliothèque au 04 77 63 93 68 ou auprès de Mme SAINT-ANDRE au 04 77 62 80 15 et 06 08 35 04 92 afin que nous puissions mettre ce nouveau service en pratique dès que possible.

Enfin, la soirée CONTES du 10 avril dernier a connu un joli succès ; les intervenants de l'association « contes à rebours » ont su tenir en haleine leur auditoire avec : le petit lapin, l'arbre aux deux branches, le pêcheur et le turbot, ou autre troubadour ...

Sachez enfin que les histoires viennent de loin et que si on les raconte elles vivent, sinon elles meurent !

Nous espérons continuer à les faire vivre et remercions Monsieur le Maire et le conseil municipal pour l'aide à l'organisation de telles soirées.

## Comité des fêtes

Le comité des fêtes de Pouilly les Nonains a organisé le Réveillon 2014 dans une belle ambiance, et le vide-grenier en avril.

Retenez les dates des 16 et 17 mai pour la fête patronale et sa course cycliste le dimanche.

Pensez à vous inscrire pour le déplacement à Montgivray le 6 juin, dans le cadre du jumelage. (Participation de 10 € par personne)

Les 12 et 13 septembre, le comité des fêtes participera à l'organisation du Festival Aquarelle.

Quant au 14 novembre, c'est la date retenue pour la journée du « Pouillython ».

En 2014, pour le "Pouillython", ont eu lieu une vente de boudin, une retraite aux flambeaux, et une animation folklorique par les "Sabots Bourbonnais". La journée s'est terminée par une soupe offerte à la salle des fêtes.

Nous avons eu la chance de recevoir sur notre commune Pierre TROISGROS, chef étoilé, ainsi que Cédric MOURIER, arbitre international de tennis, tous deux parrains du Téléthon dans la Loire.

Merci à tous les bénévoles qui donnent leur temps à l'organisation des manifestations culturelles, sportives et humanitaires.



## CHEVEUX D'ANGE

### Salon de Coiffure



Perruquerie  
Prothésiste Ongulaire

RTE DE ST ROMAIN  
42155 POUILLY LES NONAINS

04 77 64 87 28

## JULIEN SAINT-ANDRÉ

INSTALLATEUR COURANT FAIBLE



Télévision



Alarme



Réseau



Sonorisation

652 Route de Pouilly - 42370 RENAISON

Tél. 04 77 66 84 53 - Port. 06 70 72 11 48

standre.tv@wanadoo.fr

# LA VIE ASSOCIATIVE

**Horizon Pouilly** (association à but humanitaire aidant un orphelinat de Madagascar)

La troupe Amathéa a joué à Pouilly le samedi 10 janvier, au profit de l'association.

La comédie, "Dévorez-moi", d'Olivier LEJEUNE, a connu un vif succès auprès du public venu nombreux (environ 200 personnes).



Horizon Pouilly poursuit sa collecte de matériel à destination de l'orphelinat Zazakely de Madagascar.

Si vous désirez faire des dons, la liste est sur le site de la Mairie.

Beaucoup d'associations et de particuliers de la France entière se sont joints à nous pour cette expédition. Le container doit partir en mai ou juin 2015.

Merci à tous les donateurs et à tous ceux qui soutiennent notre action !

**Contacts :**

**Annie DALMAIS 06 83 06 80 84**

**Nadine CORNELOUP 04 77 66 85 75**

## Club « Le temps de vivre »

Le club « Le temps de vivre » continue ses rencontres tous les quinze jours, autour d'activités variées : belote, tarot, scrabble ... Un repas a eu lieu à Lentigny le 9 avril, et le dernier de la saison sera le 25 juin, avant les deux mois de vacances du club.

Toutes les personnes qui souhaitent rejoindre « le temps de vivre » sont les bienvenues, qu'elles n'hésitent pas à venir passer d'agréables après-midis.



# AGENDA

## MAI 2015

**Samedi 2**

**Sam. 16 / dim. 17**

**Dimanche 17**

**Samedi 30**

**Samedi 30**

Concours de pétanque

Fête patronale

Course cycliste

Vente Moules frites

Concours de pétanque

ASPN Foot

Comité des fêtes

VCR

Sou des écoles

AEP Saint Martin

Stade

Place Déroche

Stade

Saint Martin

## JUIN 2015

**Samedi 6**

**Samedi 6**

**Samedi 20**

**Samedi 20**

**Vendredi 26**

**Samedi 27**

**Dimanche 28**

Voyage à Montgivray

Finale coupe de la Loire

Concours de pétanque

Feux de la Saint Jean

Gala de danse

Fête des écoles

Course cycliste

Comité des fêtes

ASPN Foot

Poker Family Club

AEP Saint Martin

Gym Danse

Sou des Ecoles

Dynamic Vélo

Stade

Place Déroche

Saint Martin

Salle des fêtes

Salle des fêtes

Saint Martin

## JUILLET 2015

**Samedi 18**

**Samedi 18**

Concours de pétanque

Concert de harpe

Chasse et pêche

Festival des Monts de la Madeleine

Stade

Eglise Pouilly

## SEPTEMBRE 2015

**Samedi 5**

**Sam. 12 / dim. 13**

Fête des Classes

Festival Aquarelle

Classes en 5

Cercle artistique indigo

Salle des fêtes

Salle Multisports

## OCTOBRE 2015

**Sam. 3 / dim. 4**

**Dimanche 18**

**Samedi 31**

Voyage à Verdun

Gentleman cycliste

Tournoi poker

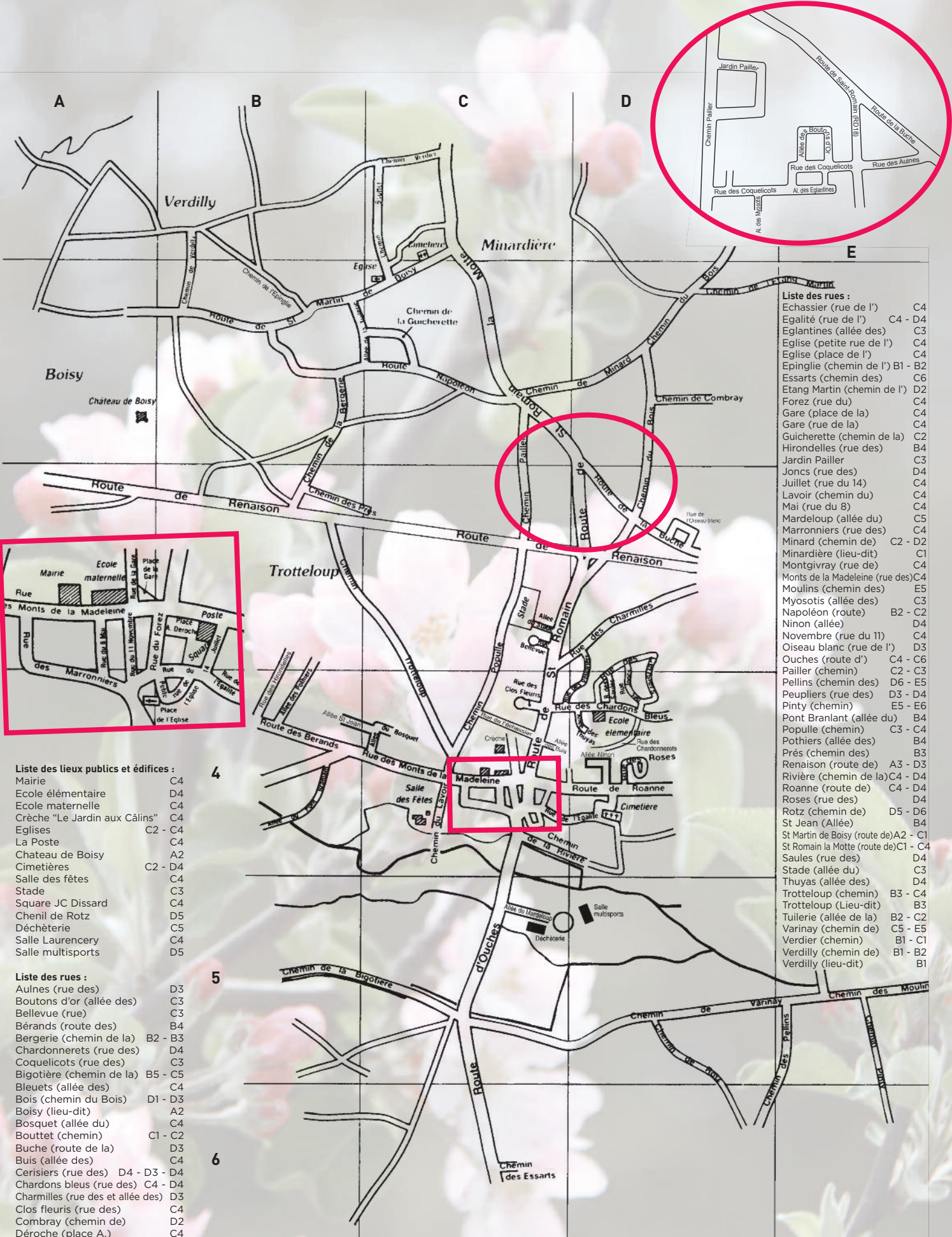
Municipalité

VCR

Poker Family Club

Salle des fêtes

# PLAN DE POUILLY LES NONAINS



**Liste des rues :**

Echassier (rue de l')	C4
Egalité (rue de l')	C4 - D4
Eglantines (allée des)	C3
Eglise (petite rue de l')	C4
Eglise (place de l')	C4
Epinglie (chemin de l')	B1 - B2
Essarts (chemin des)	C6
Etang Martin (chemin de l')	D2
Forez (rue du)	C4
Gare (place de la)	C4
Gare (rue de la)	C4
Guicherette (chemin de la)	B2
Hirondelles (rue des)	C4
Jardin Pailler	C3
Joncs (rue des)	D4
Juillet (rue du 14)	C4
Lavoir (chemin du)	C4
Mai (rue du 8)	C4
Mardeloup (allée du)	C5
Marronniers (rue des)	C4
Minard (chemin de)	C2 - D2
Minardièrre (lieu-dit)	C1
Montgiry (rue de)	C4
Monts de la Madeleine (rue des)	C4
Moulin (chemin des)	C5
Myosotis (allée des)	C3
Napoléon (route)	B2 - C2
Ninon (allée)	D4
Novembre (rue du 11)	C4
Oiseau blanc (rue de l')	D3
Ouches (route d')	C4 - C6
Pailler (chemin)	C2 - C3
Pellins (chemin des)	D6 - E5
Peupliers (rue des)	D3 - D4
Pinty (chemin)	E5 - E6
Pont Branlant (allée du)	B4
Populle (chemin)	C3 - C4
Pothiers (allée des)	B4
Prés (chemin des)	B3
Renaion (route de)	A3 - D3
Rivière (chemin de la)	C4 - D4
Roanne (route de)	C4 - D4
Roses (rue des)	D4
Rotz (chemin de)	D5 - D6
St Jean (Allée)	B4
St Martin de Boisy (route de)	A2 - C1
St Romain la Motte (route de)	C1 - C4
Saules (rue des)	D4
Stade (allée du)	C3
Thuyas (allée des)	D4
Trotteloup (chemin)	B3 - C4
Trotteloup (Lieu-dit)	B3
Tuileries (allée de la)	B2 - C2
Varinay (chemin de)	C5 - E5
Verdier (chemin)	B1 - C1
Verdilly (chemin de)	B1 - B2
Verdilly (lieu-dit)	B1

**Liste des lieux publics et édifices :**

Mairie	C4
Ecole élémentaire	D4
Ecole maternelle	C4
Crèche "Le Jardin aux Câlins"	C4
Eglises	C2 - C4
La Poste	C4
Chateau de Boisy	A2
Cimetières	C2 - D4
Salle des fêtes	C4
Stade	C3
Square JC Dissard	C4
Chenil de Rotz	D5
Déchèterie	C5
Salle Laurencery	C4
Salle multisports	D5

**Liste des rues :**

Aulnes (rue des)	D3
Boutons d'or (allée des)	C3
Bellevue (rue)	C3
Bérands (route des)	B4
Bergerie (chemin de la)	B2 - B3
Chardonnerets (rue des)	D4
Coquelicots (rue des)	C3
Bigotière (chemin de la)	B5 - C5
Bleuets (allée des)	C4
Bois (chemin du Bois)	D1 - D3
Boisy (lieu-dit)	A2
Bosquet (allée du)	C4
Bouttet (chemin)	C1 - C2
Buche (route de la)	D3
Buis (allée des)	C4
Cerisiers (rue des)	D4 - D3 - D4
Chardons bleus (rue des)	C4 - D4
Charmilles (rue des et allée des)	D3
Clos fleuris (rue des)	C4
Combray (chemin de)	D2
Déroche (place A.)	C4



4